

REPUBLICQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEURE

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

ECOLE NORMALE SUPERIEURE
D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE D'EBOWA

BP : 886 EBOLOWA

DEPARTMENT DE L'INNOVATION DES
TECHNIQUES COMMERCIALES ET DE
L'INDUSTRIALISATION



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF HIGHER EDUCATION

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

HIGHER TECHNICAL TEACHERS'
TRAINING COLLEGE OF EBOLOWA

P.O. BOX: 886 EBOLOWA

DEPARTMENT OF INNOVATION
COMMERCIAL TECHNICS AND
INDUSTRIALIZATION

MICROCREDIT ET FINANCEMENT DES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGRICOLES AU CAMEROUN : cas de la région du Sud

Mémoire De Fin D'étude En Vue De L'obtention Du Diplôme Des Professeurs
D'enseignement Technique De Second Grade (DIPET II)

OPTION : ECONOMIE

Rédigé et soutenu par :

MADA TIADJOUO Line Chanbrele

Sous la Direction de :

Dr. EKOMANE Jean Louis

Chargé de cours à l'Université de Douala



Année académique 2020-2021

SOMMAIRE

AVERTISSEMENT	ii
DEDICACE.....	iii
REMERCIEMENTS	iv
AVANT PROPOS.....	v
LISTE DES TABLEAUX.....	viii
LISTE DES GRAPHIQUES ET FIGURES.....	vii
SIGLES ET ABREVIATIONS	vi
RESUME.....	ix
ABSTRACT	x
INTRODUCTION GENERALE.....	1
PREMIERE PARTIE : ANALYSE DU FONDEMENT THEORIQUE DU FINANCEMENT DES EFA PAR MICROCREDIT	10
CHAPITRE I : LE PROBLEME DE FINANCEMENT DES EFA.....	11
Section 1 : La notion d'EFA.....	11
Section 2 : Les problèmes de financements rencontrés par les EFA.....	16
CHAPITRE II : LE MICROCREDIT COMME SOURCE DE FINANCEMENT DES EFA	21
Section 1 : Le micro crédit dans le financement de l'agriculture.....	21
Section 2 : La relation de financement EFA-microfinance	25
DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DU FINANCEMENT DES EFA PAR MICRO-CREDIT DANS LE SUD CAMEROUN	32
CHAPITRE III : LA MISE EN RELATION DES EFA ET DE LA MICROFINANCE DANS LE SUD CAMEROUN	33
Section 1 : Démarche méthodologique d'analyse	33
Section 2 : Outils statistiques et économétriques	39
CHAPITRE IV : LA CONTRIBUTION DU MICROCREDIT AU FINANCEMENT DES EFA DU SUD CAMEROUN.....	46
Section 1 : Présentation des résultats.....	46
Section 2 : Interprétations de résultats et implications	61
CONCLUSION GENERALE	65
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	65
LISTE DES ANNEXES	65
TABLE DES MATIERES	LXV

AVERTISSEMENT

L'Université de Yaoundé I n'entend donner aucune approbation ou implications aux opinions de ce mémoire. Celles-ci doivent être considérées comme propre à leurs auteurs.

DEDICACE

À
MES PARENTS

REMERCIEMENTS

Nos paroles ne sauraient combler tous les apports multiples de ces intervenants. Mais malgré tout, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à l'égard de ces derniers, non seulement pour la rédaction de ce travail mais aussi pour notre épanouissement intellectuel et moral.

Nous adressons nos sincères remerciements à :

- Mon Directeur de mémoire le docteur EKOMANE JEAN LOUIS pour la qualité de son encadrement et la transmission des principes de recherche scientifique, c'est avec son concours que ce travail a pu être terminé.
- Madame le Directeur de L'ENSET D'EBOLOWA le professeur NDJAKOMO ESSIANE SALOME pour ces précieux conseils et tout le personnel administratif et enseignant pour leur encadrement
- Monsieur le chef de Département le Dr SAMBA MICHEL ;
- Tous les propriétaires des EFA, et les agents de crédit des EMF qui ont facilité la collecte des données en acceptant de répondre aux questions de la grille d'entretien ;
- Ma mère, je lui dois une attention particulière pour son précieux soutien ;
- Tous mes frères et sœurs qui ont participé d'une manière ou l'autre à la rédaction de ce mémoire qu'ils éprouvent ici l'assurance de mes sentiments distingués ;
- Tous ceux dont les noms n'ont pas été cités qui m'ont assisté d'une manière ou d'une autre à la réalisation de ce travail.

Qu'on me permette enfin de remercier toute la troisième promotion de l'ENSET d'Ebolowa notamment la filière Economie pour les ambiances et les moments partagés ensembles.

AVANT PROPOS

Crée par Décret N°2017/586 du 24 Novembre 2017, l'Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique (ENSET), établissement de l'Université de Yaoundé I a pour principale mission la formation des professeurs des lycées et collège d'enseignement technique. Elle compte deux cycles : le premier d'une durée de trois ans et le second d'une durée de deux ans.

L'arrêté prévoit que l'étudiant qui arrive en fin de formation à l'Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique (ENSET), présente un projet de fin d'étude pour le cycle des professeurs de Lycée d'Enseignement Technique de premier grade (DIPET I) soit un mémoire pour celui des Professeurs de Lycée d'Enseignement Technique de second grade (DIPET II). Ce travail devra porter sur un thème en rapport avec sa spécialité, la pédagogie ou avec la gestion d'une entreprise. L'objectif de ces travaux académiques est d'inciter, amener ou initier les étudiants à la recherche d'une part et d'autre part de développer en eux un esprit de créativité, d'analyse et de synthèse.

C'est pour répondre à cette exigence que nous avons porté notre recherche sur le thème : « **microcrédit et financement des exploitations familiales agricole au sud Cameroun** ». En effet, ce choix trouve sa justification du constat de savoir l'importance du microcrédit dans le financement des EFA du Sud.

Ce mémoire couronne deux années d'étude pour la formation de professeur des lycées d'enseignement technique de deuxième grade (DIPET II).

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ACEFA	: Amélioration de la compétitivité des exploitations familiales agropastorales
BAD	: Banque Africaine de développement
CC	: Changement climatique
CERISE	: Comité d'échange et de réflexion et d'information sur le système d'épargne
CIRAD	: Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
COOPEC	: Coopérative d'épargne et de crédit
EFA	: Exploitation Familiale Agricole
EMF	: Etablissement de Micro finance
FAO	: Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
IMF	: Institution de micro finance
MCO	: Méthode des moindres carrés ordinaires
MINAGRI	: Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
ONG	: Organisation non gouvernementale
PIB	: Produit intérieur brut
PNVRA	: Programme national de vulgarisation de recherche agricole

LISTE DES GRAPHIQUES ET FIGURES

Graphique 1 : Département de localisation des EFA	47
Graphique 2 : Genre de l'exploitant.....	48
Graphique 3 : Répartition des producteurs selon la tranche d'âge.....	48
Graphique 4 : Tranche d'âge selon le genre du producteur	49
Graphique 5 : Niveau d'étude des producteurs	50
Graphique 6 : Statut matrimonial des producteurs.....	50
Graphique 7 : Religion des producteurs	51
Graphique 8 : Ratio de financement des EFA par les EMF	54
Graphique 9 : Mode de financement des EFA du Sud Cameroun	55
Graphique 10 : Sollicitation d'un microcrédit.....	56
Graphique 11 : Sort réservé aux demandes de microcrédit des EFA du Sud.....	56
Graphique 12 : Accès au crédit et genre de l'exploitant	57
Graphique 13 : Age de l'exploitant et accès au microcrédit	58

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 3.2.1 : Outils et instruments d'analyse statistique	39
Tableau 3.1.2 : Présentation de la variable endogène (expliquée).	40
Tableau 3.1.3 : variable explicative.....	41
Tableau 1 : Autres caractéristiques des EFA	52
Tableau 2 : Proportion de la production vendue et accès au microfinancement.....	59
Tableau 3 : Résultats de l'estimation du modèle logit ordonné	60

RESUME

L'objectif principal de notre recherche est d'examiner les déterminants du financement des EFA dans le Sud du Cameroun par microcrédit. Afin d'atteindre cet objectif, nous avons collectées auprès de 168 EFA et 4 EMF dans le Sud Cameroun. Notre méthodologie a dont consisté, en l'analyse descriptive et économétrique de ces données par l'estimation d'un modèle logit ordonné de manière à déceler les fondements théoriques du micro financement des EFA du Sud. Globalement nos résultats indiquent d'une part, une assez faible participation des EMF au financement des EFA dans cette région du Sud, participation s'élevant à 22,84%. D'autre part, l'estimation du modèle logit ordonné nous indique que l'utilisation de la main d'œuvre familiale dans l'EFA, l'appartenance à une organisation paysanne, le revenu global du ménage hors activité agricole et l'expérience de l'exploitant sont les principaux fondements de l'accès des EFA au micro financement.

Mots clés : EFA, microcrédit, logit ordonné, Sud Cameroun

ABSTRACT

The main objective of our research is to assess the share of microcredit in the financing of AFEs in Southern Cameroon. In order to achieve this objective, we collected data from 168 AFEs and 4 MFEs in Southern Cameroon. Our methodology consisted of a descriptive and econometric analysis of these data by estimating an ordered logit model in order to detect the theoretical basis of microfinance in AFEs in the South. Overall, our results indicate, on the one hand, a rather low participation of MFIs in the financing of AFEs in this southern region, amounting to 22.84%. On the other hand, the estimation of the ordered logit model indicates that the use of family labour in the AFE, the membership of a peasant organisation, the global income of the household outside of agricultural activity and the experience of the farmer are the main bases for the access of AFEs to microfinance.

Key words: AFE, microcredit, ordered logit, Southern Cameroon

INTRODUCTION GENERALE

1. Contexte et justification

Depuis une quinzaine d'années, la microfinance connaît un développement important, sous des formes institutionnelles variées, dans la plupart des pays d'Afrique. Ce développement a été engagé avec un double objectif : lutter contre la pauvreté, en fournissant aux populations qui n'ont pas accès aux banques classiques, des services financiers durables, capables de soutenir leurs activités économiques et processus d'accumulation.

Avec la faillite des banques de développement et le désintérêt des banques classiques pour le secteur rural, les institutions de microfinance (IMF) sont aujourd'hui dans beaucoup de pays d'Afrique et en particulier au Cameroun, les seuls acteurs financiers impliqués en milieu rural (hormis le secteur informel) ; très souvent, ces institutions sont issues du milieu rural (caisses mutuelles, caisses villageoises, associations de services financiers, ...). Dans le contexte actuel de libéralisation des économies d'Afrique, le manque d'accès au financement reste une contrainte majeure du développement des agricultures familiales.

Le financement agricole et rural est une composante importante des stratégies de développement adoptées par les pays du Sud depuis la fin des années 1950 (Yaron, Benjamin, Charitenko, 1998). Ce qui se justifie par l'importance des zones agricoles et rurales dans différentes économies. Le secteur agricole au Cameroun au sens large (agriculture, élevage, pêche et forêt) représente 22,5% du produit intérieur brut et emploie plus de 61% de la population active. Malgré un taux de croissance du PIB agricole supérieur à celui de la population, le secteur agricole camerounais est confronté à des défis de grande ampleur, en particulier : l'augmentation de la pauvreté rurale, la persistance de la sous-alimentation et la progression des importations dans la satisfaction des besoins alimentaires du pays. Cette situation préoccupante est le résultat de la conjonction de nombreux facteurs, en particulier les difficultés à gérer efficacement les différents risques qui pèsent sur l'activité agricole.

Du fait de sa taille et de sa position géographique, le Cameroun bénéficie d'une grande diversité de climats et de sols, permettant la production d'une large gamme de denrées agricoles. La majorité des ménages agricoles pratiquent une agriculture familiale, souvent de subsistance (2/3 des agriculteurs exploitent une superficie inférieure à 2ha).

L'échec des interventions directes sur les marchés financiers ruraux (Von Pischke, Adams, Donald, 1983), qui ont marqué les années 60 et 70, a suscité des réformes importantes

MICROCREDIT ET FINANCEMENT DES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGRICOLES

à partir des années 80. Le but étant le développement d'une intermédiation financière plus efficace, dans l'optique de l'argument développé par Adams (1984) cité dans Armendariz et Morduch (2005) comme quoi les marchés financiers ruraux sont compétitifs. C'est dans ce contexte de libéralisation financière, qui s'est par ailleurs accompagné d'un recul du financement bancaire dans le secteur agricole et rural, que s'est développée la microfinance (Wampfler, 2001 ; Lesaffre, 2000). Les forts développements de la microfinance au cours des trois dernières décennies poussent nombre d'auteurs et organisations internationales du développement (Seibel, 2007 ; World Bank, 1998) à miser sur son rôle dans le développement des zones agricoles et rurales en Afrique subsaharienne. Cependant, malgré sa forte contribution, la microfinance est encore limitée dans ses apports. L'une des limites principales concerne l'inadéquation entre la gamme des services financiers offerts par les IMF et les besoins spécifiques du financement agricole et rural.

Malgré une forte proximité avec le monde rural, on observe que la microfinance répond mal et de manière limitée aux besoins spécifiques du financement de ces agricultures. Les analyses d'impact montrent que les institutions de microfinance (IMF) rurales financent spontanément le développement d'activités rurales telles que le commerce, l'artisanat, la transformation agro-alimentaire. Ces activités génèrent des revenus réguliers, relativement sûrs, avec des cycles de rotation du capital rapides limitant les risques et permettant des taux de rentabilité élevés. Les activités agricoles présentent, au contraire, des degrés de risque importants, et une rentabilité souvent aléatoire ; par ailleurs, les besoins de financement de l'agriculture portent sur du crédit de court terme (que les IMF pratiquent couramment), mais aussi sur du crédit de moyen terme, que la microfinance assure avec plus de difficulté. Ces facteurs contribuent à expliquer la grande prudence que montre la plupart des institutions de microfinance à l'égard du crédit agricole. L'objectif de durabilité des services financiers renforce cette tendance, les IMF étant naturellement portées à investir dans les secteurs économiques les plus rentables et les moins risqués pour sécuriser leur pérennisation. L'agriculture reste un secteur économique majeur dans la plupart des pays du Sud ; les agricultures familiales ont besoin de s'intensifier, de se moderniser de financer l'innovation technique, organisationnelle... Le plus souvent, leur seule capacité d'autofinancement ne suffit pas à financer cette modernisation. Par ailleurs, la libéralisation du secteur agricole qui se généralise, démantèle les dernières lignes de crédit agricole publiques, désamorce les mécanismes de sécurisation du crédit liés au monopole de la collecte, et aboutit à une raréfaction de l'offre de crédit agricole. La question de la contribution de la microfinance au

financement de l'agriculture prend donc, dans ce contexte, une acuité renforcée. Bien que la question du financement soit cruciale pour le développement des agricultures familiales du Sud, il n'existe pour l'instant que peu d'espaces d'échange sur ce thème entre les différents acteurs qui y sont confrontés (producteurs agricoles et leurs organisations, institutions de financement, responsables politiques, bailleurs de fonds...).

2. Problématique

Suivant la région et son histoire, l'exploitant agricole a recours à des modes de faire-valoir qui nécessitent plus ou moins de capitaux. La diversité des combinaisons de facteurs de production dépend des agro-systèmes (Doligez et Gentil, 2000). Les structures économiques et sociales, le niveau de développement et le degré d'ouverture de l'économie globale jouent également un rôle important. Les besoins de crédit de l'exploitant agricole varient donc considérablement suivant les situations. Au Cameroun et en particulier dans le Sud, la libéralisation du secteur agricole entreprise par l'Etat a augmenté l'incertitude et les risques de financement des activités agricoles. Cependant, la plupart des tentatives de financement n'ont pas tenu compte de la diversité des cultures et de la complexité des besoins des exploitations. Or, le financement constitue un élément important dans la prise en charge des besoins en technologies et des facteurs de production et l'amélioration des revenus. Des auteurs (Diagne et Zeller, 2001 ; Bassole, 2003 cité par Fall, 2006) estiment que l'accès au crédit permet d'améliorer les conditions d'accès aux intrants de bonne qualité et une forte utilisation de technologies productives. Leurs réflexions ont porté sur l'impact des ressources additionnelles par le biais du crédit rural sur les producteurs démunis en vue de leur permettre de s'équiper et de faire face aux dépenses de campagnes agricoles. Ce qui induit une nette amélioration des rendements et par ricochet, du revenu.

La microfinance, les services financiers en général, préfèrent souvent répondre aux besoins d'activités rurales telles que le commerce, la transformation agro-alimentaire, voire l'artisanat, et ne s'avancent qu'avec prudence dans le financement de l'agriculture. Celui-ci présente des caractéristiques et des contraintes spécifiques qui expliquent la difficulté à répondre à cette demande.

La première spécificité du budget de l'exploitation agricole, est d'être étroitement imbriqué dans le budget global du ménage rural. Dès qu'ils ont accès au marché, les ménages développent des systèmes d'activités plus ou moins complexes, mêlant les activités agricoles et non agricoles ; le ménage est une unité économique, mais aussi sociale ; les besoins de financement des activités, des investissements, de la consommation, les besoins sociaux sont

étroitement liés. Cette caractéristique forte est une des causes de l'échec des systèmes de crédit agricole ciblés sur une culture ou sur une technique, systématiquement détournés par les emprunteurs vers la multiplicité de leurs besoins de financement réels.

La nécessité d'accroître la productivité agricole, d'adapter l'agriculture aux exigences de l'économie de marché et d'améliorer le niveau de vie des producteurs agricoles exigent le développement et l'adoption d'innovations au niveau de tous les maillons des filières agricoles (recherche, production, stockage, transformation, et commercialisation). Ces innovations ne peuvent se diffuser dans le système agricole qu'avec la mise en place d'un financement diversifié et adapté aux besoins des producteurs agricoles, car le plus souvent, leur seule capacité d'autofinancement ne suffit pas. De ce fait, l'accès limité des agriculteurs aux services financiers constitue l'une des contraintes majeures du développement agricole au Cameroun et en particulier dans la région du Sud (N. Nonga *et al*, 2009). Mais pour accéder au financement, il faut que les besoins aient été exprimés, et que des financements adaptés à ces besoins existent.

C'est dans ce contexte que se pose la question suivante : quels sont les déterminants du financement par microcrédit des exploitations familiales agricoles au Cameroun et plus spécifiquement dans la région du Sud ?

Pour une plus grande clarté, cette question peut être subdivisée en deux questions subsidiaires à savoir :

- Le profil socioéconomique de l'exploitant agricole a-t-il une incidence sur obtention du microcrédit ?
- L'appartenance à une organisation paysanne détermine-t-elle l'accès au microcrédit des EFA du Sud Cameroun ?

3. Revue de la littérature

Les établissements de microfinance sont des institutions agréées qui mettent à la disposition de leurs clients des services financiers tels que : les microcrédits, les micro-épargnes et les micro-assurances. L'analyse de la question du financement de l'agriculture se développe dans un contexte de libéralisation des économies agricoles. Des analyses mettant en évidence cette question est faite spécifiquement en Afrique de l'Ouest. En 2002, un séminaire international sur la question est organisé par le CIRAD et CERISE. Ce séminaire souligne au préalable le manque d'accès au financement qui reste une entrave importante au développement des ménages agricoles. Pourtant, les ménages dits agricoles ont des besoins

MICROCREDIT ET FINANCEMENT DES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGRICOLES

réels tels que : l'intensification de l'agriculture, sa modernisation, ses innovations techniques et organisationnelle (Wampfler, 2002).

Des solutions y sont proposées en vue d'améliorer la contribution de la microfinance. Ces solutions se focalisent essentiellement sur l'offre des services de microfinance, une amélioration de l'adéquation entre le secteur de la microfinance et le secteur agricole et une coordination du secteur agricole et des politiques publiques élaborées. Des solutions se focalisant sur l'adéquation, la modernisation et la valorisation de la demande des agriculteurs ont été évoquées de façon plus approfondie. La compréhension des contraintes liées au financement de l'agriculture passe aussi par la mise en évidence de deux éléments : le niveau de capacité des ménages agricoles et les contraintes liées à l'activité agricole. L'augmentation de la production agricole dans une économie peut apporter des transformations considérables. Les effets positifs en découlent en termes d'amélioration de la croissance économique et du niveau de vie des populations vivant dans des conditions restreintes.

La chaîne de transmission des effets de l'augmentation de la production agricole est analysée par Hayami & Rutton (1998). Ils soulignent les faits suivants : (1) l'augmentation de la production agricole crée un excédent qui permet de compléter le salaire de subsistance des ménages. Cet excédent est considéré comme étant un fond salarial pour les capitalistes et permet de recruter davantage de main d'œuvre. (2) Ce fond salarial issu de l'augmentation de la production agricole va s'accroître suite à une confrontation de l'offre et de la demande. Cette augmentation du fond salarial s'accompagne d'une augmentation du taux de salaire et d'une diminution du taux de rendement du capital. (3) L'augmentation du taux de salaire entraîne une augmentation du taux de croissance de la population. La conséquence de ce taux de croissance de la population s'accompagne d'une augmentation de la demande des produits alimentaires. (4) Cet excédent de la demande des produits alimentaires s'accompagne d'une hausse des prix des produits alimentaires qui se traduit par une réduction du salaire réel.

Cette réduction du salaire réel suite à l'augmentation de la production agricole a un effet sur le processus économique et est compensé par la dynamisation des autres secteurs d'activité. Ainsi, une augmentation de la production agricole doit être gérée de façon à contrecarrer les effets inflationnistes qui pourraient annihiler l'effet positif enregistré au départ. L'élaboration des politiques publiques visant à stabiliser le système économique en vue d'assurer une répartition équitable se doit d'être développée. Néanmoins, l'augmentation de la production agricole est essentielle et nécessaire dans les pays où l'agriculture est un des vecteurs principaux de la croissance économique. Sa promotion et l'amélioration de son

MICROCREDIT ET FINANCEMENT DES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGRICOLES

apport se doivent non seulement d'être valorisées mais aussi d'être vulgarisées au sein de ces économies.

Il est donc essentiel de recenser les besoins dont peuvent faire face les agriculteurs dans un contexte où l'accès à la finance formelle est très sélectif et peu incitateur. Adapter le type de financement lié à l'agriculture nécessite de répertorier les besoins des agriculteurs en fonction de leur mode de vie (Wampfler et Lapenu, 2002). Les besoins sont : (1) Les besoins de court-terme : l'exploitant agricole a besoin des biens tels que : les intrants, les fongicides, les cultures maraîchères et culture de moins de 12 mois la main d'œuvre salariée, la location et le métayage, l'embouche, le stockage et la transformation de la production. (2) Les besoins de moyen-terme sont : la dotation en équipement pour intensification, la commercialisation, le stockage (bâtiments), achats d'animaux, achat de terre. (3) Les besoins de long-terme qui sont : la création des plantations plus vastes des cultures pérennes.

L'achat des matériaux agricoles tels que la traction animale, le tracteur, la motopompe. Comme autres besoins, on a les besoins familiaux qui concerne la santé, l'éducation des enfants et des proches, le logement, l'accès à l'eau potable, l'achat des biens et équipements du logement. Puis, la détention de l'épargne ; car l'épargne est une ressource indispensable pour financer le lancement d'une activité agricole et prétendre acquérir un crédit par la suite. Le processus d'accumulation des revenus issus de l'agriculture passe tout d'abord par l'obtention d'un revenu extérieur à l'agriculture en vue du lancement de cette activité. L'accumulation de l'épargne permet également de compléter le revenu monétaire tiré de l'exploitation des trop faibles superficies auxquelles les agriculteurs peuvent avoir accès. Enfin, les services non-financiers qui concernent l'accès aux biens publics et l'élaboration des programmes d'appui techniques.

En ce qui concerne les biens publics, ils sont essentiellement liés à la mise en œuvre d'infrastructures adéquates en vue de faciliter la vulgarisation des pratiques innovantes en agriculture. Les programmes d'appui techniques élaborés pour les agriculteurs avec un esprit recherche/action en partenariat permet d'améliorer les dotations en capital humain et l'acquisition de l'expérience dans le domaine des pratiques agricoles. En ce qui concerne la faible capacité des ménages agricoles, elle entraîne : 1) une difficile mobilisation des garanties matérielles, 2) une contrainte d'accès à l'information en vue d'évaluer et limiter le risque et 3) une acquisition de faible montant de crédit ne permettant pas aux ménages de pouvoir dégager des marges bénéficiaires.

Pour les activités agricoles, il existe les risques endogènes et les risques exogènes. Comme risques endogènes, on peut citer l'existence d'une inadéquation entre le progrès technique intégré et le niveau de développement de l'exploitation familiale existante. Lorsque le système de production est très peu diversifié, les risques individuels de non remboursement sont accentués. En ce qui concerne les risques exogènes, on a les aléas climatiques telle la sécheresse, les inondations ; les épidémies, l'approvisionnement des intrants et le problème des débouchés, le problème de fixation des prix de vente ou encore le retard de paiements. Deux des aspects sont mises en évidence comme étant des « canaux » à exploiter par la microfinance en vue d'améliorer le financement de l'agriculture. Ces canaux sont : les contraintes liées à la capacité des ménages agricoles et les contraintes liées à l'activité agricole.

4. Objectif de l'étude

L'objectif principal de ce travail est d'examiner les déterminants du financement des Exploitations Familiales Agricoles par microcrédit. De manière spécifique il sera question de :

- D'évaluer l'impact du profil socioéconomique de l'exploitant agricole sur la probabilité d'obtention d'un microcrédit ?
- D'examiner l'impact de l'appartenance à une organisation paysanne sur la probabilité d'accès au microcrédit ?

5. Intérêt de l'étude

Notre recherche a permis de dégager deux principaux intérêts : un intérêt sur le plan théorique et un intérêt sur le plan pratique.

Pour ce qui est de l'intérêt théorique, cette étude fournira une base d'information pour des potentiels recherches futures qui pourront se référer aux financements des exploitations agricoles et à l'agriculture de manière générale.

Concernant l'intérêt pratique de notre recherche, il se trouve dans le cadre des déterminants du financement des activités agricoles. Cette recherche pourrait également permettre aux professionnels de l'agriculture et même aux organismes étatiques à avoir ample information sur le financement de l'agriculture et de son incidence sur les performances des exploitations agricoles.

6. Hypothèses

Dans le but d'atteindre nos objectifs de recherche ci-dessus mentionnés, l'hypothèse principale de notre recherche est : le microcrédit contribue fortement au financement des EFA du Cameroun. De manière spécifique

- H_1 : La microfinance est théoriquement la meilleure source de financement des EFA.
- H_2 : L'appartenance à une organisation paysanne a un impact positif sur la probabilité d'accès au microcrédit.

7. Méthodologie

Notre recherche adopte des modèles de recherche descriptive. La conception descriptive fait référence à un ensemble de méthodes et de procédures qui décrivent des variables (Mugenda et Mugenda, 2003). Ce modèle de recherche consiste à recueillir des données qui décrivent des événements, puis à organiser, tabuler, représenter et décrire les données. Cette conception permet également de collecter des données qualitatives afin de fournir une grande profondeur de réponses, ce qui permet de mieux comprendre le phénomène étudié. La conception de la recherche descriptive permet de représenter les variables en répondant aux questions « qui, quoi et comment ». Selon Mugenda et Mugenda (2003), la conception descriptive est un processus de collecte de données quantitatives et qualitatives afin de tester une hypothèse ou de répondre aux questions sur l'état actuel du sujet étudié.

L'analyse statistique descriptive sera utilisée pour décrire les caractéristiques générales des exploitations familiales agricoles de notre échantillon et estimer la part du microcrédit dans le financement des EFA dans la région du Sud. Puis un modèle de régression logistique multinomial ordonné (logit ordonné) sera estimé afin d'examiner les facteurs déterminants l'accès des EFA au microcrédit.

En outre les données utilisées dans ce travail seront de source primaire, en effet nous allons mener dans la région du Sud une enquête afin de collecter les données nécessaires à notre étude auprès d'un échantillon d'exploitation familiales agricoles représentatifs et des établissements de micro crédit installés dans cette région.

8. Organisation du travail

Pour atteindre nos objectifs de recherche, notre mémoire sera divisé en deux parties chacune constituées de deux chapitres. De manière plus spécifique, notre travail sera organisé ainsi :

MICROCREDIT ET FINANCEMENT DES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGRICOLES

- **Première partie** : Analyse du fondement théorique du financement des EFA par microcrédit
- **Deuxième partie** : Evaluation empirique le poids du microcrédit dans le financement des EFA du Sud Cameroun

PREMIERE PARTIE : ANALYSE DU FONDEMENT THEORIQUE DU FINANCEMENT DES EFA PAR MICROCREDIT

L'exploitation agricole familiale est caractérisée par un important recours à la main d'œuvre familiale mais aussi par des interrelations fortes entre la famille et l'exploitation agricole. La notion d'exploitation familiale « n'est ni récente, ni spécifiquement africaine » (BARBEDETTE, 2004). Elle constitue ainsi la forme dominante de l'organisation de la production agricole et contribue « de façon très significative à nourrir les campagnes et les villes (60% de la demande nationale) » (Sall et al., 2010) et se trouve actuellement au cœur du débat sur les réformes d'agriculture à promouvoir pour nourrir le Cameroun. L'exploitation agricole familiale repose « généralement sur une gamme diversifiée de productions incluant les cultures vivrières et de rente, l'élevage, la pêche, l'exploitation forestière et d'autres activités économiques non agricoles comme l'artisanat, le petit commerce... » (Zoundi, 2003). Elle est caractérisée par une pluriactivité vue comme « l'exercice d'une ou plusieurs activités, en-dehors du travail agricole proprement dit, par l'exploitant ou d'autres membres de sa famille » (Panardeau, 2008). Cependant, « il existe certaines caractéristiques clés propres à l'exploitation familiale, liées au rapport particulier entre la structure et la composition du ménage, ainsi que les biens et activités agricoles qui y sont associés » (Toulmin et al., 2003). Ce rapport influe fortement sur la manière dont les décisions sont prises concernant le choix des cultures, l'organisation de la main-d'œuvre familiale et sa répartition pour les différentes tâches, la gestion des terres et autres biens agricoles (Bélière et al., 2002).

Le but de cette partie est donc, de présenter premièrement les difficultés de financement des exploitations agricoles (chapitre 1) pour enfin présenter, la microfinance comme palliatif au problème de financement des Exploitations Familiales Agricoles dans le Sud Cameroun (chapitre 2).

CHAPITRE I : LE PROBLEME DE FINANCEMENT DES EFA

Au Cameroun, le secteur agricole occupe près de 50% de la population active et contribue pour près de 30% au PIB national. Cette contribution est importante pour l'économie nationale en période de chute des recettes des secteurs pétroliers et industriels (PADFA, 2010). Cependant, le désengagement de l'Etat, la libéralisation des filières, les fortes fluctuations des cours des produits agricoles ont entraîné des évolutions importantes au sein des Exploitations Familiales Agricoles (EFA) avec une forte diversification des systèmes de production (Dufumier, 2004), afin d'assurer leur sécurité alimentaire (Chia et al., 2006). Cette diversification est liée non seulement aux caractéristiques spécifiques à chaque région agricole, mais, au sein de chaque région, aux différents moyens dont disposent les agriculteurs et aux conditions économiques et sociales dans lesquelles ils opèrent (Cochet et Devienne, 2006). Dans ce chapitre, il s'agit de faire un point bibliographique sur le concept d'EFA (section 1), les principaux problèmes rencontrés par les EFA dans leur fonctionnement (section 2).

Section 1 : La notion d'EFA

Le concept d'« *exploitation agricole familiale* » est pluriel. En effet, parler d'exploitation agricole familiale diffère de sens selon les pays et les contextes. Il trouverait son origine dans l'organisation de la production agricole en Europe. C'est à partir du début du XX^{ème} siècle que les agronomes et les économistes agricoles l'ont adopté dans leur discours théorique en faisant référence au modèle d'agriculture occidentale où la famille met en œuvre ses moyens pour produire des denrées agricoles. Ensuite, la notion s'est appliquée à toutes les agricultures dont l'organisation sociale de la production est proche de ce modèle. (CIRAD-GRET, 2009). Malgré la difficulté de sa généralisation pour des milieux de réalités différentes, les analystes agronomiques et économiques y font recours en prenant le soin de l'adapter au contexte.

Le but de cette section est donc d'apporter une définition claire de la notion d'exploitation familiale agricole.

1.1. Définition d'Exploitation Familiale Agricole (EFA)

L'exploitation agricole est une unité de production caractérisée par un certain nombre de ressources (Cochet et Devienne, 2006) : les terres (surfaces et types), la main d'œuvre (importance, nature, formation, ...), le capital (bâtiments, matériel, plantations, cheptel...). D'après Dugué et Faure (2001), c'est une entreprise tournée vers une maximisation du profit tout en prenant en compte l'importance des liens entre la famille et l'exploitation tant dans le domaine de la mobilisation du travail (main d'œuvre familiale) et des projets d'avenir (cession du patrimoine familial). Cette notion n'est pas directement transposable dans l'agriculture africaine tant en zone soudano-sahélienne que forestière. Dans cette région, l'unité de production (exploitation agricole) est généralement un système complexe débouchant sur une production collective gérée par le chef d'exploitation et des productions individuelles revenant à (aux) l'épouse (s) et aux dépendants du chef d'exploitation (en général des membres de la famille) (Chia et al., 2006).

Comme pour tout système ouvert, la durabilité des exploitations familiales agricoles résulte des rapports qu'elle entretient avec son environnement au sens large. Pour Landais (1998a) ces rapports devraient respecter quatre piliers cruciaux : économique, écologique, social et intergénérationnel, traduisant une forte insertion dans les filières amont et aval de l'exploitation et une nécessaire prise en compte de la durabilité des ressources naturelles (sols, eau, ...) sur le long terme.

L'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) définit quant à elle l'agriculture familiale ainsi : « L'agriculture familiale englobe toutes les activités agricoles reposant sur la famille, en relation avec de nombreux aspects du développement rural. L'agriculture familiale permet d'organiser la production agricole, forestière, halieutique, pastorale ou aquacole qui, sous la gestion d'une famille, repose principalement sur de la main-d'œuvre familiale, aussi bien les hommes que les femmes. »

Cette définition, en mettant l'accent sur la famille, veut englober toutes les formes d'agriculture dite familiale présentes sur la planète : élevage extensif en Nouvelle-Zélande, où une famille peut gérer plus de 2 000 brebis ; producteur d'hévéa travaillant pour une coopérative en Afrique de l'Ouest ; éleveur de volailles sous contrat aux Etats-Unis ; berger nomade en Asie centrale ; maraîcher en agriculture biologique en France ; pêcheur traditionnel en Equateur... L'expression « agriculture familiale » est donc très large et peut inclure presque tous les modèles ou formes d'agriculture, à l'exception de celles dont les acteurs directs sont des entreprises ou des investisseurs. Ces dernières se distinguent par la

recherche du profit à court terme en faisant appel à des capitaux extérieurs et à l'exploitation de nombreux salariés, journaliers et « paysans sans terre ». Elles sont désignées selon les situations : agriculture financière, commerciale, de firme, d'entreprise ou agrobusiness (dans le cas des très grandes unités ou de lien direct avec une firme d'amont ou d'aval).

Les différentes formes d'agriculture familiale, quant à elles, recouvrent des structures et des façons de produire extrêmement diverses, aussi bien entre les différentes régions du monde qu'au sein d'un pays donné. Elles trouvent cependant leur unité dans les caractéristiques de l'exploitation familiale : forme sociale de production agricole en lien organique avec une famille qui fournit la totalité ou l'essentiel des moyens de production (travail, capital, terre) et les met en œuvre en priorité pour l'atteinte de ses objectifs (nourriture, revenu, emploi et pérennité du patrimoine). Le contexte historique, la composition, la taille et les autres activités du groupe familial, ainsi que le recours au salariat (occasionnel, voire permanent à un faible niveau) induisent une grande diversité des exploitations familiales, sans pour autant remettre fondamentalement en cause ce caractère familial.

Parler d'agriculture familiale, au sens de la FAO, c'est donc admettre que l'agriculture, « l'art de cultiver la terre et de la rendre fertile », recouvre aujourd'hui des réalités très différentes. L'agriculture familiale désigne ainsi des activités agricoles si variées qu'il paraît plus approprié de parler des agricultures familiales au pluriel. A une extrémité du gradient des agricultures familiales se trouvent les petits agriculteurs disposant de maigres ressources et d'un accès aux seuls marchés locaux. Cette agriculture précaire et fonctionnant pratiquement en autarcie est souvent appelée « agriculture de subsistance ». Présente avant tout dans les pays en voie de développement, elle se caractériserait en particulier par un manque d'accès au foncier et un potentiel d'investissement quasi nul. Des éléments perturbateurs tels que les conflits armés ou l'introduction de nouveaux systèmes d'exploitation peuvent également affecter le fonctionnement des mécanismes traditionnels qui ont jusqu'alors permis sa transmission intergénérationnelle.

De nombreuses études ont souligné le rôle positif de cette agriculture qui permet à ceux qui la pratiquent de se nourrir et de survivre. Cependant, certains la jugent inadaptée aux nouvelles réalités mondiales ce qui, sur le long terme, aggraverait encore sa situation. Dans cette logique, ils l'excluent d'ailleurs de l'agriculture familiale car ils la jugent structurellement vouée à disparaître et préfèrent considérer ceux qui la pratiquent comme des

« pauvres en milieu rural » parmi lesquels on pourrait également classer les « paysans sans terre » ou les petits agriculteurs contraints d'exercer une autre activité.

1.2. Le système de production de l'EFA

Le système de production correspond à un mode de combinaison entre terres, force et moyens de travail à des fins de production végétale et animale, commun à un ensemble d'exploitations (Brossier, 1987). Il peut être considéré comme une combinaison organisée de différents sous-systèmes de culture et de différents sous-systèmes d'élevage. Par exemple, le sous-système de culture est défini par une succession de cultures et d'associations de cultures et par l'ensemble des techniques qui leur sont appliquées suivant un ordonnancement précis (Cochet et Devienne, 2006). Le système de production global désigne alors la combinaison des facteurs permettant d'aboutir à ces productions. En 1994, Rey et al. Définissaient les systèmes halieutiques comme étant un ensemble d'éléments en interaction dynamique, en partie organisé par l'homme en vue de valoriser les ressources halieutiques. Ainsi les ensembles d'éléments des sous-systèmes doivent être coordonnés et stables, mettant en jeu des niveaux de décision hiérarchisés dont les interactions peuvent définir le degré d'organisation de l'ensemble.

Selon Chombart de Lauwe et al., 1963 le système de production est la combinaison des facteurs de production (capital foncier, travail et capital d'exploitation) et des productions dans l'exploitation agricole. Dans le contexte agricole africain, le système de production peut être précisé comme une combinaison des moyens de production organisée par un chef d'exploitation inséré dans un groupe familial, en vue d'atteindre un certain nombre d'objectifs (Fillonneau, 1981). Badouin (1987) enrichit ce concept en intégrant l'environnement parmi les ressources productives. En effet, il énonce que « le système de production se rapporte aux combinaisons productives, aux dosages opérés à l'intérieur de ces combinaisons entre les principales ressources productives : les ressources naturelles, le travail, les consommations intermédiaires et les biens d'équipement. ».

1.3. Typologies des EFA

Le développement agricole a initié de nombreuses recherches sur le fonctionnement des exploitations agricoles. En particulier, l'usage des typologies a été développé en Afrique et au Cameroun (Hamadou et al., 2008 ; Kuate et al., 2008 ; Chambon et al., 2007 ; Tomedi et al., 2009 ; Safia, 2003 ; Bozena et Weigel, 1998). Ces travaux de typologie avaient pour objectif de construire des outils opérationnels pour la gestion qui mettent en évidence les

différences de moyens et de fonctionnement, avec la préoccupation de classer les exploitations en un nombre limité de catégories homogènes et contrastées. Donc, ces outils permettent tout à la fois de comprendre la dynamique et le fonctionnement de chaque catégorie et de comparer et expliquer leurs différences.

En outre, pour la plupart, les typologies se basent uniquement sur des performances économiques des systèmes de production qu'elles intègrent, performances auxquelles des modèles de simulation sont associés, permettant de faire des prédictions dans le temps, dans un objectif d'aide à la décision. Face aux évolutions des contextes démographiques, socioéconomiques et des régulations, une mise à jour périodique des typologies des exploitations s'avère indispensable. Ainsi, Landais (1998b) propose l'usage de typologies basées sur la trajectoire d'évolution des systèmes qui permet de décrire l'historique et les logiques de différenciation. Dans l'objectif d'une exploration des options de développement durable des systèmes de production agricole à l'échelle d'une région, Righi et al. (2010) ont mis en œuvre une approche quantitative du système basée sur quelques facteurs de production : type de main d'œuvre (familiale, salariale temporaire ou permanente), le niveau de technicité (serre, mécanisation) et la surface exploitée. Suivant ces critères, sept types d'exploitation parmi lesquelles trois familiales (petite, moyenne, grande) peuvent être distingués. Il en ressort que la configuration des exploitations est étroitement liée au milieu physique, ainsi qu'à l'accessibilité de certains facteurs de production liée au contexte local.

A la lumière des typologies précédentes, Tiftonell et al., (2010) classent les petites exploitations agricoles de l'Afrique de l'Est en cinq types suivant l'utilisation des ressources naturelles et les stratégies fonctionnelles développées par les producteurs, ces dernières étant étroitement liées aux conditions physiques du milieu, et au statut socio-économique du producteur. Dans un cadre plus large, Toulmin et Guèye (2003 in Dugué, 2007) ont élaboré des classifications des exploitations selon les politiques locales et mondiales en se basant, sur le degré d'intégration des différentes productions et de l'orientation des produits de récolte. Cette prise en compte de la diversité qui influence la productivité agricole et la gestion des systèmes de production intégrés dans les EFA en général peut contribuer à mieux orienter les politiques de développement.

Section 2 : Les problèmes de financements rencontrés par les EFA

L'agriculture familiale dispose de tous les atouts pour assurer une sécurité alimentaire durable pour tous. Pourtant, la faim existe toujours et est paradoxale. Ce sont les producteurs, à la base de l'alimentation, qui sont les principales victimes de la faim. L'agriculture familiale rencontre des problèmes structurels et des difficultés quotidiennes qui ne lui permettent pas d'être totalement efficiente.

L'objectif de cette section est donc d'analyser, les différentes difficultés auxquelles font faces les exploitations familiales agricoles de manière générales et spécifiquement dans le cas du Sud Cameroun.

2.1. L'environnement de pauvreté

Le manque d'accès aux moyens de production se marque tout d'abord au niveau de l'accès à la terre. Sous la pression urbanistique, démographique, énergétique et la mainmise de l'agro-industrie, l'accès au foncier pour les petits agriculteurs est sans cesse menacé et chaque jour de plus en plus cher. Les accaparements de terres explosent et ciblent les éleveurs et les agriculteurs les plus vulnérables. On constate aussi un manque d'accès à des semences de qualité, à l'outillage et à la mécanisation adaptés ainsi que l'accès à l'eau. Or, rares sont les gouvernements (surtout en Afrique) qui soutiennent économiquement et politiquement ces prérequis afin de permettre une production agricole efficace, de qualité et rémunératrice.

2.1.1. La faible épargne

La mondialisation a accentué la vulnérabilité des petits exploitants par la mise en concurrence sur le marché mondial de toutes les agricultures du monde. De nombreux paysans familiaux dans les pays du Sud ne parviennent pas à vendre leur production à un prix juste : un prix leur permettant de vivre dignement de leur travail. Les prix de la majorité des produits agricoles sont fixés par le marché mondial. Et ce prix ne reflète en rien les coûts de production réels des agriculteurs. Le prix mondial est le prix le plus bas, puisqu'il s'aligne sur les coûts de production les plus bas à l'échelle de la planète. Or les écarts de productivité et les coûts de production sont très éloignés entre une agriculture subventionnée disposant de moyens techniques, de ressources matérielles et humaines et une agriculture de subsistance peu équipée. De plus, les prix agricoles dépendent des cours mondiaux où la volatilité des prix est importante. Les petits paysans n'ont ainsi aucun pouvoir de négociation. Cette difficulté

est d'autant plus grande lorsque les exploitations familiales sont isolées, éloignées des marchés locaux, des infrastructures et sans accès à l'information et à la formation.

2.1.2. Faibles moyens de financement

Les pouvoirs publics du Sud accordent peu de financement aux petits agriculteurs et ces derniers rencontrent des difficultés pour obtenir des crédits auprès d'institutions financières. Elles sont réticentes car ces prêts s'avèrent risqués et elles pratiquent des taux d'intérêt exorbitants. Et même la microfinance est souvent inadaptée à leur situation (peu de garanties au départ) et à la saisonnalité de l'activité agricole.

Ces difficultés d'accès aux financements, sont principalement dues aux spécificités des besoins de financement des EFA.

La première spécificité du budget de l'exploitation agricole, est d'être étroitement imbriqué dans le budget global du ménage rural. Dès qu'ils ont accès au marché, les ménages développent des systèmes d'activités plus ou moins complexes, mêlant les activités agricoles et non agricoles ; le ménage est une unité économique, mais aussi sociale ; les besoins de financement des activités, des investissements, de la consommation, les besoins sociaux sont étroitement liés. Cette caractéristique forte est une des causes de l'échec des systèmes de crédit agricole ciblés sur une culture ou sur une technique, systématiquement détournés par les emprunteurs vers la multiplicité de leurs besoins de financement réels. Elle implique d'appréhender les besoins de financement de l'exploitation agricole dans leur complexité, de prendre en compte, non pas la seule activité agricole ciblée, mais le système d'activités des ménages et le budget familial, et de comprendre comment dans une unité donnée, s'articulent les différents besoins, opportunités et contraintes de financement. Dans ce sens, le besoin de financement devient souvent un problème de gestion de trésorerie pour lequel la réponse adaptée en termes de produits financiers ne sera pas systématiquement le crédit, mais pourra être aussi l'épargne favorisant l'autofinancement.

La très grande diversité des besoins est une autre spécificité du financement de l'exploitation agricole. Cette diversité des besoins, assortie d'une forte diversité des contraintes, varie en fonction des contextes agro-économiques, des systèmes de production agricole plus ou moins diversifiés et intensifs, des systèmes d'activités des ménages, de leur degré d'insertion dans le marché... Dans une région donnée, cette diversité des besoins peut être appréhendée à partir d'une analyse de système agraire, articulant un zonage agro-écologique, une typologie des ménages et des enquêtes sur les systèmes d'exploitation.

2.2. Les besoins de financement et la demande solvable aux volumes importants

En Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale, cette demande était couverte jusqu'ici par le secteur public (banques et sociétés de développement) dans le cadre des filières intégrées. La libéralisation démantèle ces mécanismes et ouvre l'espace financier à de nouveaux acteurs, parmi lesquels la microfinance est sollicitée. Mais les volumes en jeu sont souvent disproportionnés par rapport aux portefeuilles actuels et aux capacités de croissance des institutions de microfinance (IMF).

2.3. La rentabilité des activités agricoles est variable et aléatoire.

La rentabilité agricole dépend d'une combinaison de facteurs internes aux exploitations (contexte agroécologique, degré d'intensification, de maîtrise technique, d'insertion dans le marché, ...) et externes, non ou faiblement maîtrisés par les exploitations (prix des produits, coût des facteurs de production, évolution des marchés, qualité des infrastructures). Elle est liée aussi à la qualité des services d'appui à l'agriculture (approvisionnement en intrants, commercialisation, conseil technique, vulgarisation, recherche). Au sein de la combinaison d'activités économiques des ménages, la rentabilité des activités agricoles est souvent plus faible et plus aléatoire que celle des activités non agricoles, ce qui explique certains choix, apparemment paradoxaux, de bon nombre d'agriculteurs qui préfèrent affecter le crédit aux activités non agricoles et financer les activités agricoles avec les bénéfices éventuels retirés des activités non agricoles. L'analyse de la rentabilité des activités doit être conduite par type d'activité, mais aussi plus globalement, au niveau du système d'activités des ménages ruraux.

La saisonnalité des activités et revenus agricoles est une autre source de difficulté pour le financement des EFA. En effet, les besoins de liquidité et les rentrées monétaires mobilisées pour le remboursement du crédit sont concentrés sur des périodes relativement courtes et impératives, ce qui requiert une adaptation étroite des procédures de crédit aux calendriers agricoles et pose aux institutions financières des problèmes de gestion de la liquidité et de la régulation annuelle de la productivité des agents, en cas de portefeuille de crédit fortement agricole.

La difficulté de la mobilisation de l'épargne en milieu agricole et rural est une autre contrainte forte pour la création d'une offre de financement durable. Les formes traditionnelles d'épargne (bétail, stock de céréales, bijoux, ...) ont encore le plus souvent la

préférence des populations rurales qui les trouvent plus souples, plus fiables, voire souvent plus rentables que l'épargne offerte par les institutions de financement. La faible mobilisation de l'épargne, et particulièrement celle de l'épargne longue et stable (dépôt à terme) limite la consolidation financière des institutions et leurs ressources de crédit.

2.4. Impact des changements climatiques sur les exploitations agricoles familiales

Les changements climatiques sont fort présents dans les zones entre les tropiques, soit les zones les plus pauvres et les plus rurales de la planète. Ils frappent les agriculteurs à travers une pluviométrie irrégulière, des périodes de sécheresse accentuées et des catastrophes naturelles à répétition.

Les changements climatiques (CC) constituent l'un des plus grands défis de ce 21^{ème} siècle avec le réchauffement de la terre du fait de l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre. Ils ont des effets sur la santé, les ressources aquatiques, les écosystèmes naturels. La conséquence pour le monde rural est une plus grande fréquence de l'irrégularité des pluies, des inondations, des sécheresses et des feux de brousse. L'augmentation de la température et la baisse de la pluviométrie favorisent la persistance de la sécheresse, de la salinisation et de l'érosion des sols et la disparition des mangroves.

Sur l'agriculture, les variations du climat ont des conséquences immédiates sur les rendements des cultures, la productivité des animaux (diminution de la quantité et de la qualité du pâturage et des points d'eau). Chaque année se produisent des accidents climatiques qui, localement, provoquent, pour certaines cultures, des pertes qui peuvent atteindre des montants considérables et menacer l'équilibre économique des exploitations sinistrées. En effet, l'agriculture familiale, pluviale à 95% et peu utilisatrice d'intrants, est fortement tributaire des conditions climatiques (pluviométrie, température, humidité...) et de la qualité des terres. La vulnérabilité face aux changements climatiques est surtout le fait de la combinaison entre l'augmentation de la température et la diminution de la pluviométrie. La distribution et l'intensité des pluies, très irrégulières, sont à l'origine d'inondations (surtout ces dernières années avec le retour d'une bonne pluviométrie), de pauses pluviométriques récurrentes affectant les rendements ou de pluies hors saisons avec des incidences négatives autant sur les cultures que le cheptel.

Conclusion du chapitre I

Le présent chapitre qui s'achève avait pour but de faire un point bibliographique sur le concept d'exploitation familiale agricole dans un premier temps et dans un second temps d'exposer les principaux problèmes rencontrés par les EFA dans leur fonctionnement. Il en ressort donc de la section 1 que, une exploitation familiale agricole est selon Cochet et Devienne (2006) une unité de production caractérisée par un certain nombre de ressources : les terres, la main d'œuvre, le capital, etc. la section 2 quant à elle nous a permis d'examiner les principaux problèmes que rencontrent les EFA dans leur fonctionnement, il en ressort principalement : Le manque d'accès aux moyens de production, l'absence de prix rémunérateurs, l'accès limité au capital et au financement et les perturbations liées aux changements climatiques

CHAPITRE II : LE MICROCREDIT COMME SOURCE DE FINANCEMENT DES EFA

En Afrique en général et au Cameroun en particulier, les tontines, forme première de la Microfinance existaient depuis le XVIème siècle sous divers noms (Tchoua'a, Njangui, etc.) et fonctionnaient en mettant en exergue le principe de l'épargne préalable au crédit (Nzemen, 1998). Le système financier informel est constitué des commerçants, des banquiers ambulants, des tontines, des organisations d'autopromotion. Les tontines sont à la fois un moyen d'épargne et de financement des projets. Certes, le mécanisme de tontines est à l'extérieur de toute réglementation régissant le fonctionnement des institutions financières. Mais, il a l'avantage d'être proche et accessible à bon nombre de personnes en zone rurale.

Outre les réseaux informels, de plus en plus d'exploitants sollicitent les services des institutions de microfinance (IMF). En Afrique centrale, 90 % des structures de microfinance opérationnelles sont camerounaises. Pour l'instant, les IMF apportent des contributions certes insuffisantes, mais non négligeables. Entre 1999 et 2000, la masse de financements mobilisés par ces derniers créneaux a été de 35 milliards de FCFA (MINAGRI, 2001). Supposées contribuer à la création d'activités génératrices de revenus et à la lutte contre la pauvreté, les IMF ne répondent cependant qu'imparfaitement aux attentes de leurs responsables, des bailleurs de fonds, des décideurs nationaux, voire des bénéficiaires. La microfinance présente des enjeux importants qui sont ceux de la couverture des besoins des pauvres agriculteurs et des enjeux majeurs liés à la durabilité des services qu'elle offre (Baumann et Servet, 2006). Elle fait donc face à de nombreux défis et problèmes qui exigent un changement de stratégie et l'invention des nouveaux instruments de financement adaptés aux besoins des populations vulnérables.

L'objectif de ce chapitre est donc de montrer, l'apport du micro crédit dans la satisfaction des besoins de financement des EFA (section 1) pour en fin analyser la relation entre financement des EFA-microfinance (section 2).

Section 1 : Le micro crédit dans le financement de l'agriculture

La microfinance a émergé dans les années 80 dans un contexte de libéralisation économique, en réponse à l'échec des modes de financement antérieurs par les banques agricoles publiques, les banques de développement et les projets de développement

(Wampfler, 2006). Helms (2006) quant à lui pense que la microfinance est née du fait de l'existence des services financiers informels.

L'émergence de ce secteur correspond à un changement conceptuel dans l'approche du financement rural. Dans les approches antérieures, l'objectif était d'injecter du crédit dans les économies rurales pour initier un cycle vertueux d'augmentation des revenus permettant l'investissement. Le crédit était essentiellement agricole, considéré comme un intrant dans le processus de production, ciblé sur un paquet technique ou une culture, et subventionné le plus souvent. La pression au recouvrement était faible, l'emprunteur peu responsabilisé, les services d'épargne peu développés. A travers la microfinance, l'objectif n'est plus d'injecter du crédit dans une production agricole, mais de construire un marché financier rural qui permette un accès durable aux services financiers, en mettant en relation les agents disposant de ressources monétaires (épargnants) avec ceux qui en ont besoin (les emprunteurs). L'objectif n'est plus de financer une production agricole mais de promouvoir des activités économiques diversifiées et de donner à des catégories de populations vulnérables mais à fort potentiel (les femmes, les jeunes, ...) les moyens de développer des activités génératrices de revenus et permettant l'accumulation.

Concrètement, ce changement conceptuel a conduit à porter les efforts de développement sur la création d'institutions de financement autonomes et durables, à responsabiliser l'utilisateur des services financiers en lui laissant le choix de l'objet de financement, à charge pour lui de rembourser le crédit et de le payer à un coût permettant la pérennisation du service financier. La microfinance devient ainsi un outil de promotion de l'initiative privée. Progressivement, à la fin des années 80, par un autre glissement conceptuel, elle va devenir un outil de lutte contre la pauvreté par la promotion de l'initiative privée.

1.1. Opportunités offertes par la microfinance informelle aux EFA

Pour Burritt (2006), la microfinance est la fourniture d'une multitude de services financiers aux individus et entreprises exclus du système formel et ceci pour des raisons financière, culturelle, sociale et de genre. C'est aussi l'ensemble des services tels que l'épargne, l'assurance et le transfert d'argent qui définit la microfinance, une finance de proximité qui s'adapte aux besoins et qui s'inscrit dans une logique de fourniture de services financiers à une population qui n'a pas accès à la banque. Elle s'adapte aussi à des besoins d'un autre ordre, que l'emprunteur éprouve quand il obtient son crédit (Lelart, 2005). Djafal (2007) en ce qui la concerne voit la microfinance comme des structures d'épargne et de crédit

MICROCREDIT ET FINANCEMENT DES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGRICOLES

à destination d'une frange de la population généralement exclue du système bancaire classique. Selon les Nations Unies, on entend par microfinance, l'offre de services financiers (microcrédit, microassurance, transfert d'argent, etc.) aux populations pauvres, exclues du système bancaire, sans ressource ni droit de propriété. Les plus pauvres sont exclus du système bancaire traditionnel, parce qu'ils ne sont pas salariés, parce qu'ils n'offrent aucune garantie et sont souvent analphabètes et parce qu'ils ne représentent pas a priori une population « rentable ». Ils n'ont donc pas accès aux services financiers et notamment à l'épargne et au crédit. Le microcrédit permet à ces femmes et ces hommes démunis de démarrer une petite activité génératrice de revenus : une microentreprise. Le prêt est ensuite remboursé grâce aux revenus de cette entreprise, qui leur permet aussi parfois d'en épargner une partie, et de financer l'éducation de leurs enfants entre autres (Manika Manzongani et Bonkinga Bofaya, 2009).

En effet, la microfinance, à travers des services financiers aux populations les plus vulnérable, l'aide à améliorer leur productivité, accroître leurs revenus et améliorer leurs conditions de vie (Mbouombou Mfossa *et al.*, 2013 ; Robinson, 2001). Elle s'est développée en tant qu'approche de développement économique qui s'intéresse spécifiquement aux populations à faible revenu. Les services financiers comprennent généralement le microcrédit et l'épargne. Certaines Institutions de microfinance (IMF) ou Structures de Financement Décentralisé (SFD) proposent également des services d'assurance et de paiement. Selon la BAD (2005), les « Institutions de Microfinance » (IMF) ou les « Structures de financement décentralisé » (SFD), désignent une multitude d'institutions composées de Coopératives d'Epargne et de Crédit (COOPEC), de crédit solidaire (inspiré du modèle Grameen Bank du Bangladesh), de caisses villageoises et des banques communautaires etc. Les SFD sont plus ou moins implantées en milieu rural et interviennent à des degrés divers en agriculture. Elles se caractérisent par leur proximité par rapport à leur clientèle et par la flexibilité de leurs procédures d'octroi et de recouvrement. Au-delà de leur fonction d'intermédiaire financier, bon nombre d'IMF ou SFD jouent un rôle d'intermédiation sociale à travers le groupement de personnes, le renforcement de la confiance en soi, la formation dans le domaine financier et la gestion des compétences au sein d'un groupe. Ainsi, la microfinance se définit souvent par les deux fonctions d'intermédiation sociale et financière. Loin d'être une simple affaire de banquier, la microfinance est un outil de développement.

Le crédit est l'échange d'argent comme une créance. C'est une opération par laquelle une personne (prêteur) donne de l'argent à une autre personne (bénéficiaire ou emprunteur)

pour un remboursement dans un délai définitif ou non avec ou sans intérêt (Houkanrin et Avigbé, 2010). Quant au microcrédit c'est l'octroi de petits prêts aux opérateurs qui sont trop pauvres pour prétendre à des prêts auprès des banques classiques. Le microcrédit finance toutes les activités (micro-exploitation agricole, artisanat, petit commerce) aussi bien dans les milieux urbains et suburbains que ruraux. Ce mécanisme s'est avéré populaire et parfois efficient dans la lutte contre la pauvreté, permettant à ceux n'ayant pas accès au système bancaire d'emprunter des fonds et de créer de petites activités génératrices de revenus (Ledgerwood, 1999). Le microcrédit est un crédit de proximité. C'est pour cela que la formule est souple, et qu'elle peut être adaptée aux besoins. Et les besoins de ceux qui empruntent ne sont pas seulement un besoin d'argent, à des conditions ou selon des modalités qui peuvent varier beaucoup. C'est un besoin d'autres services, qui sont habituellement associés au crédit. Il en est trois qui accompagnent le microcrédit et qui constituent, avec lui, la microfinance (épargne, assurance et transfert d'argent) (Lelart, 2005).

1.2. De la microfinance informelle à la microfinance formelle au profit des EFA

Le terme « microcrédit » aurait vu le jour au début des années 1970, avec des initiatives de la *Grameen Bank* au Bangladesh, d'*ACCION International* en Amérique latine et de la *Self-Employed Women's Association Bank* en Inde (Helms, 2006). C'est l'octroi de petits prêts aux opérateurs qui sont trop pauvres pour prétendre à des prêts auprès des banques classiques. Le microcrédit finance toutes les activités (micro-exploitation agricole, artisanat, petit commerce) aussi bien dans les milieux urbain et suburbain que rural. Ce mécanisme s'est avéré populaire et parfois efficient dans la lutte contre la pauvreté, permettant à ceux n'ayant pas accès au système bancaire d'emprunter des fonds et de créer de petites activités génératrices de revenus. Les caractéristiques majeures du micro-crédit sont notamment le petit montant des prêts octroyés, la collecte de la petite épargne, la fréquence des prêts octroyés, les délais de remboursement très courts et le niveau d'activité micro ou local. Les termes et conditions pour les prêts sont généralement flexibles et accessibles aux utilisateurs. Avec l'intérêt actuel pour le microcrédit, plusieurs objectifs de développement y ont été associés au-delà du simple crédit. L'épargne en est un élément important, non seulement en tant que fin en soi, mais aussi en tant que garantie des prêts. Le microcrédit a été utilisé comme un élément moteur dans beaucoup d'autres activités de développement communautaire, comme

un point de démarrage des programmes d'organisation communautaire et comme ingrédient dans les formations et autres programmes d'éducation de grande envergure (BAD, 2005).

D'après la BAD (2005), la finance rurale est un processus d'intermédiation au travers duquel les dépôts mobilisés sont acheminés vers des entreprises rurales. L'intermédiation financière rurale implique donc, en théorie, la mobilisation des dépôts au niveau des épargnants ruraux pour les mettre à la disposition des emprunteurs ruraux. Le crédit rural implique que les prêts soient accordés à des ménages et à des résidents opérant dans les zones rurales d'un pays.

Le crédit rural comporte plusieurs caractéristiques spécifiques qui rendent l'offre de services financiers souvent coûteuse et problématique. Ces caractéristiques se réfèrent à l'environnement politique qui se caractérise généralement par un contrôle des prix des produits agricoles, des investissements beaucoup moins élevés dans les ressources humaines et les infrastructures rurales, une importation massive de produits à petits prix qui viennent concurrencer les produits locaux, etc., mais aussi par des risques spécifiques en milieu rural (risque de production et de rendement, risques du marché et des prix, risque de pertes par désastre naturel, etc.) et des coûts de transaction plus élevés pour les emprunteurs (une densité de population beaucoup plus faible qu'en milieu urbain, des coûts de transport plus élevés, la difficulté de diversifier le portefeuille, etc.). Le crédit agricole est une composante du crédit rural qui finance spécifiquement des activités et des services qui touchent le secteur agricole. Selon l'échéance de remboursement, il se subdivise en crédits de court terme, de moyen terme et de long terme. Selon la forme du prêt, on distingue principalement deux formes de crédit agricole. Le premier type concerne les transactions en espèces. C'est de loin la forme la plus répandue pour au moins deux raisons : i) la gestion pour l'institution prêteuse est beaucoup plus simple et ii) les prêts sous forme monétaire donnent une plus grande autonomie et une plus grande souplesse d'utilisation aux producteurs. Le second type fait référence au crédit en nature. Celui-ci peut prendre plusieurs formes (animaux, intrants, semence, équipement, etc.). Plusieurs projets choisissent cette forme de crédits parce qu'elle permet en principe de mieux cibler l'utilisation qui est faite du crédit octroyé en évitant tout détournement de ressources par rapport à l'objet du crédit (BAD, 2005).

Section 2 : La relation de financement EFA-microfinance

Les établissements de microfinance sont des institutions agréées qui mettent à la disposition de leurs clients des services financiers tels que : les microcrédits, les micro-épargnes et les micro-assurances. Les conditions d'accès au fonds de microcrédit rural sont

plus ou moins élevées. Ces conditionnalités portent à la fois sur la nature des activités à financer, la nature des bénéficiaires, la durée du crédit pour le bénéficiaire et ne devant pas dépasser 24 mois et les types de caution à fournir. Il en résulte donc une sélectivité d'accès au microcrédit agricole.

2.1. Les conditions d'accès des EFA au microcrédit

Au regard des discussions sur le marché de crédit ainsi que des dysfonctionnements informationnels, il apparaît qu'il existe un certain nombre de caractéristiques propres aux exploitants et à leurs activités qui soient pertinentes dans la décision de l'Institution de Microfinance (IMF) de financer ou non le crédit demandé. Plusieurs études ont été publiées sur les facteurs déterminant l'accès au crédit. Trois groupes de facteurs peuvent être distingués de la littérature existante sur le sujet. Ces facteurs sont l'environnement financier, les termes et conditions du prêt imposé par les institutions des prêts et les caractéristiques sociales et économiques des emprunteurs.

Des études récentes sur l'efficacité et l'efficacé des marchés financiers dans les pays en voie de développement, il ressort que les imperfections des marchés contribuent pour une grande part à la non-participation de beaucoup d'emprunteurs potentiels au marché de crédit. Selon Foltz (2004) et Carter (1988), ces imperfections incluent le plafonnement des taux d'intérêt souvent imposés par les gouvernements, la situation de monopole dont bénéficient souvent les institutions informelles surtout dans les milieux ruraux, les coûts élevés de transaction subis par les emprunteurs pour exprimer leurs demandes. Aussi, la moralité du client constitue-telle parfois un obstacle pour l'accès au crédit (Gobezie, 2005).

En ce qui concerne le deuxième groupe de facteurs, Schmidt et Kropp (1987) ont montré que le type d'institution financière et sa politique déterminent souvent l'accès ou non au crédit. La durée du crédit, les modalités de paiement et les mesures de sécurité requises lorsqu'elles ne correspondent pas aux groupes cibles amènent ces derniers à ne pas exprimer de demande ou au rejet systématique par l'institution si la demande est faite. Ainsi, selon Hossain (1988), l'expérience de la Grameen Bank montre que les conditions imposées par les institutions formelles de crédit comme l'exigence de collatéraux ne devraient s'appliquer aux petits producteurs et aux plus pauvres dans l'obtention du crédit. Ces derniers peuvent utiliser les prêts et les rembourser si des conditions effectives de supervision et de remboursement sont mises en place.

Pour ce qui est du troisième groupe de facteurs, la plupart des études empiriques ont montré que l'âge, le niveau de revenu de l'exploitation agricole, les sources de revenu, les

MICROCREDIT ET FINANCEMENT DES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGRICOLES

actifs de l'exploitation, la taille de l'exploitation, le mode de faire-valoir des terres agricoles cultivées, le genre, le niveau d'éducation, la distance séparant l'emprunteur des sources potentielles du crédit, l'historique de la relation entre l'institution et l'individu, l'appartenance à un groupement, les garanties sont autant de variables qui influencent l'accès au crédit. Dans ce cadre, Ololade et Olagunju (2013) ont étudié les déterminants de l'accès au crédit des agriculteurs dans l'Etat d'Oyo au Nigéria. Les résultats ont montré que les facteurs tels que le sexe, la situation matrimoniale, l'absence de garantie et le taux d'intérêt influencent fortement l'accès au crédit des agriculteurs de la zone d'étude.

Selon le rapport de la Campagne du sommet de microcrédit de 2006, au niveau mondial, 84% des clients les plus pauvres de la microfinance sont des femmes. De nombreux programmes de crédit touchent une population de plus en plus large et un grand nombre de femmes en sont bénéficiaires (Mayoux, 1998). Néanmoins d'autres chercheurs pensent que dans le microcrédit les femmes sont toujours lésées (Everett & Savara, 1991 ; Goetz & Sen Gupta, 1996 ; Mayoux, 1995a cité par Mayoux, 1998). Baydas et *al.* (1994) cités par Zidani et Jarboui (2011) ont montré qu'en Equateur, les femmes souffrent plus de problèmes de rationnement des microcrédits que les hommes. Ces travaux montrent que le genre peut avoir une influence sur l'accès au crédit mais d'un côté comme de l'autre, cette influence peut être positive comme négative.

En ce qui concerne le niveau d'éducation, selon Adékambi *et al.*, (2010), le niveau d'instruction accroît l'habileté de l'acteur à prendre des décisions après analyse des informations disponibles à son niveau. L'âge est souvent utilisé comme indicateur de maturité des individus dans les processus de prise de décision (Rahman, 2003). Cependant certaines études (Mohamed, 2003 ; Eze *et al.*, 2009) ont montré que les personnes âgées sont conservatrices et préfèrent éviter les situations d'endettement. Par contre, dans son étude Benarous (2004) montre que l'évolution des décisions d'accord des crédits entre 1998 et 2002 fait apparaître une tendance de rajeunissement de plus en plus marquée des demandeurs. En effet, la tranche d'âge entre 18 et 39 ans est passée de 75% en 2001 à 81% en 2002. Il ajoute que la banque privilégie une tranche jeune d'entrepreneurs financés.

Spio (2002) a trouvé que plus la taille du ménage est élevée, moins grande est la probabilité d'emprunter pour réaliser les travaux agricoles étant donné la disponibilité de la main-d'œuvre familiale. Mais une taille de ménage élevée ne signifie pas un nombre de personnes actives élevé. D'une part, plus le nombre d'actifs (personnes en âge de travailler) du ménage est élevé, plus la main-d'œuvre familiale est disponible. D'autre part, plus la taille

du ménage est élevée, plus le ratio de dépendance mesuré par le rapport du nombre d'inactifs au nombre d'actifs dans le ménage est élevé (Yabil, 2013).

Les garanties sont perçues comme éléments atténuateurs du problème de sélection adverse auquel fait face le prêteur (Stiglitz et Weiss, 1981 ; Bester, 1985 ; Chan et Kanatas, 1985 ; Besanko et Thakor, 1987 et Chan et Thakor (1987) cité par Diallo, 2006). Toujours pour Diallo (2006), les garanties agissent comme un signal permettant au prêteur de réduire ou d'éliminer le problème de sélection adverse causé par l'existence d'asymétries informationnelles entre prêteurs et emprunteurs.

L'éloignement physique des ménages agricoles des institutions formelles de crédit est l'un des facteurs qui influent sur l'accès au crédit. Selon Hussein (2007), les ménages agricoles sont découragés d'aller demander des prêts auprès des institutions si ces dernières sont éloignées de leur milieu de résidence. Selon l'auteur, cette longue distance engendre des coûts de transaction temporels et monétaires (les frais de transport par exemple) et par conséquent augmente le coût effectif du crédit.

Selon Kodjo et *al.*, (2003), être membre d'organisation/structure paysanne ou disposer d'une garantie matérielle facilitent l'obtention de crédit. Aussi, les résultats obtenus par Avocevou (2003), montrent-ils, qu'en plus de la garantie matérielle, de l'épargne préalable et de la disposition d'avaliseur, l'appartenance à un groupement constitue l'une des conditions les plus importantes d'octroi de crédit. Pour Agnikpé (1998) cité par Tchokpon (2003) les regroupements en petits groupes dans les zones rurales semblent donner de bons résultats, notamment dans le Sud du Bénin. Ainsi, dans le crédit de groupe (Stiglitz, 1990 et Connig, 1996 cités par Fall, 2006) la caution solidaire est comme une garantie « sociale ». Pour Creusot (2002), le principe de la caution solidaire veut qu'au sein d'un groupe d'emprunteurs qui se sont choisis librement, tous sont responsables du bon remboursement de l'ensemble du groupe. Lanha (2001) en ce qui le concerne pense que le mécanisme de prêt groupé peut être perçu comme une issue conventionnelle au problème d'information précontractuelle, non seulement entre le prêteur et les emprunteurs potentiels mais aussi et également entre ceux-ci. Les clients, prenant l'option de se mettre en groupe de solidarité se connaissent très bien entre eux.

2.2. Le rationnement du microfinancement

Dans l'approche « endogénéiste », le rationnement du crédit est analysé sous deux angles. La première théorie relative au rationnement du crédit de déséquilibre explique le

désajustement entre l'offre et la demande par l'existence d'une réglementation qui introduit des rigidités ou par une organisation non concurrentielle du secteur bancaire (Keynes, 1930). Selon Turgot (1766), trois courants d'idées structurent les axes de réflexion sur la théorie du rationnement du crédit de déséquilibre. C'est ainsi que d'abord, la prédominance d'un ajustement entre les quantités et le volume de crédit distribué exerce une influence significative sur le niveau de l'activité économique. Ensuite, les déséquilibres entre l'offre et la demande de crédit sont expliqués par l'existence de rigidités nominales qui pèsent sur la fixation du taux de l'intérêt. Enfin, ces rigidités sont manifestées du fait de facteurs exogènes au marché du crédit, en particulier. La seconde approche qui concerne les tenants de la théorie du rationnement du crédit d'équilibre, souligne l'existence de désajustements même lorsque les conditions d'une parfaite concurrence sont réunies en raison de causes endogènes au marché du crédit.

Par ailleurs, selon d'autres analyses des fondements endogènes du rationnement sur le marché du crédit, l'importance de la relation de clientèle rattachée à la décision d'octroi de crédit paraît déterminante (Hodgman, 1960). L'appréciation par le prêteur du risque sur la confiance que ce dernier accorde à l'emprunteur est perçue comme le socle de cette relation. Cette relation basée sur la confiance qualifiée ici de lieu d'un commerce de promesses est très déterminante dans le bon fonctionnement de l'activité de crédit (Giraud, 2001).

D'autres études se sont intéressées au rationnement du crédit en partant de l'analyse des stratégies développées par les acteurs en jeu. Il s'agit d'une approche déductive qui met en relief les stratégies mises en œuvre par les entreprises pour contourner les effets dus au rationnement du crédit. Ces stratégies reposent surtout sur la réduction des stocks, des investissements, des encaisses monétaires, des dividendes et salaires versés. Les entreprises peuvent également accroître leurs prix ou recourir au crédit en devises. Ainsi, lorsque la demande de crédit est rationnée, les entreprises réduiraient leurs dépenses. Seulement, elles ne les accroissent pas ultérieurement pendant les périodes d'excès d'offre de crédit. Il s'en déduit une sorte de modélisation des comportements des entreprises rationnées.

L'analyse causale du rationnement sur le marché de crédit révèle entre autres facteurs l'asymétrie de l'information existante entre banques et emprunteurs (Diarra, 2013). Ce facteur en lien avec celui de la sélection adverse apparaissent comme des déterminants majeurs du rationnement de crédit. En effet, la sélection adverse caractérise des situations où certaines informations pertinentes sur la situation de l'emprunteur ne sont pas connues du prêteur. Cette asymétrie de l'information conduit à une allocation du crédit inefficace et notamment à des

phénomènes de rationnement du crédit. En effet, la banque ne peut pas exiger des taux d'intérêts trop élevés au risque d'avoir seulement les mauvais emprunteurs comme candidats au prêt. Pour diminuer son risque, la banque préfère limiter le montant des crédits octroyés. Ce problème de sélection adverse persiste en raison de la pauvreté des particuliers et des petites entreprises qui peuvent difficilement fournir des cautions adéquates à la banque (Sami et Delorme, 2004).

L'anti-sélection apparaît également comme un facteur explicatif du rationnement du crédit. Il s'agit d'un mécanisme par lequel les banques dans le tri des risques parviennent à sélectionner les mauvais risques. En effet, le groupe des investisseurs détenant des projets peu risqués subissent les mêmes taux d'intérêts que les autres plus risqués. En conclusion, les moins risqués se sentent lésés laissant seuls sur le marché les investisseurs plus risqués (Stiglitz et Weiss, 1981).

Enfin, un dernier déterminant identifié comme cause de rationnement de crédit par Maystadt (2002) est l'aléa moral qui pénalise surtout les entreprises de petite taille. Ce facteur qui survient après l'octroi de crédit apparaît lorsqu'une partie prenante de la transaction doit entreprendre une action alors que l'autre partie ne peut ni observer, ni contrôler, ni contraindre l'exécution du contrat. Il s'agit en fait du contrôle de l'utilisation des montants prêtés qui est primordial pour la banque et cette fonction a un coût non négligeable.

Par ailleurs, Chatterjee (2010) établit l'existence d'une relation symétrique entre le rationnement du crédit et l'activité économique. La force de cette relation s'explique par l'affection des agents économiques pour le risque en période d'expansion économique. Par contre, en cas de ralentissement de l'activité économique, les banques font preuve d'une aversion excessive au risque, lequel est surestimé. En conséquence, les exigences en capital augmentent, ce qui alimente le rationnement du crédit et renforce la dynamique de récession. Les banques opteront ainsi donc pour une réduction des actifs. Le montant de la réduction sera fonction du niveau de ratio d'endettement que la banque souhaite maintenir.

Conclusion du chapitre II

L'objectif de ce chapitre qui s'achève a été de montrer, l'apport du micro crédit dans la satisfaction des besoins de financement des EFA pour en fin analyser la relation entre financement des EFA-microfinance. Nous pouvons donc en retenir que le crédit rural comporte plusieurs caractéristiques spécifiques qui rendent l'offre de services financiers

souvent coûteuse et problématique. Ces caractéristiques se réfèrent à l'environnement politique qui se caractérise généralement par un contrôle des prix des produits agricoles, des investissements beaucoup moins élevés dans les ressources humaines et les infrastructures rurales, une importation massive de produits à petits prix qui viennent concurrencer les produits locaux, etc., mais aussi par des risques spécifiques en milieu rural. D'autre part les établissements de microfinance sont mettent à la disposition de EFA des services financiers tels que : les microcrédits, les micro- épargnes et les micro-assurances, mais toutes fois les conditions d'accès au fonds de microcrédit par les EFA restent plus ou moins élevées.

Conclusion de la première partie

Cette première partie avait pour objectif de présenter dans le chapitre 1 les difficultés de financement des exploitations familiales agricoles pour enfin présenter dans le chapitre 2, la microfinance comme palliatif à ce manque de financement des Exploitations Familiales Agricoles.

Il est apparu qu'une exploitation familiale agricole est selon Cochet et Devienne (2006) une unité de production caractérisée par un certain nombre de ressources : les terres, la main d'œuvre, le capital, etc. Ces EFA dans leur fonctionnement, rencontrent de nombreuses difficultés telles que : Le manque d'accès aux moyens de production, l'absence de prix rémunérateurs, l'accès limité au capital et au financement et les perturbations liées aux changements climatiques. Pour ce qui est du chapitre 2, l'on retiendra que le crédit rural comporte plusieurs caractéristiques spécifiques qui rendent l'offre de services financiers souvent coûteuse et problématique. Ces caractéristiques se réfèrent à l'environnement politique qui se caractérise généralement par un contrôle des prix des produits agricoles, des investissements beaucoup moins élevés dans les ressources humaines et les infrastructures rurales, une importation massive de produits à petits prix qui viennent concurrencer les produits locaux, etc., mais aussi par des risques spécifiques en milieu rural. D'autre part les établissements de microfinance sont mettent à la disposition de EFA des services financiers tels que : les microcrédits, les micro- épargnes et les micro-assurances, mais toutes fois les conditions d'accès au fonds de microcrédit par les EFA restent plus ou moins élevées.

DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DU FINANCEMENT DES EFA PAR MICRO-CREDIT DANS LE SUD CAMEROUN

Les chapitres précédents ont été l'occasion pour nous de procéder à une analyse théorique de la relation microfinance et financement des exploitations agricoles familiales. L'hypothèse d'un faible financement des exploitations familiales agricoles a déjà fait l'objet d'une évaluation empirique dans des travaux antérieurs avec cependant des résultats mitigés (Mbouombouo Mfossa et *al.*, 2013 ; Robinson, 2001). L'objectif de cette partie est de procéder à une nouvelle évaluation empirique dans le contexte du Cameroun pour venir compléter les travaux existants.

Dans le souci de parvenir à des résultats pertinents, nous avons recueilli des données sur 168 EFA situées dans la région du Sud Cameroun au cours des mois de mars et Avril 2021. Cette partie est donc structurée en deux chapitres. Le chapitre 3 fait un exposé du cadre méthodologique tandis que le chapitre 4 lui présente les résultats des analyses statistiques et économétriques ainsi que leurs discussions et les implications de ces résultats.

CHAPITRE III : LA MISE EN RELATION DES EFA ET DE LA MICROFINANCE DANS LE SUD CAMEROUN

Après avoir présenté la littérature liée à notre étude, le présent chapitre a pour fin l'exposé de l'approche méthodologique de notre travail et la caractérisation de l'échantillon retenu pour l'analyse. En effet, la méthodologie peut être appréhendée comme l'enchaînement des étapes par lesquelles doit passer toute recherche. Elle peut aussi être définie selon Evrard et al. (1993) comme le processus de contrôle de la qualité de la recherche scientifique. C'est la démarche empruntée pour résoudre un problème posé. Il s'agit d'un schéma directeur faisant apparaître un lien logique entre le problème, les questions de recherches, les données et les résultats obtenus. Généralement, dans la méthodologie de recherche, on développe les aspects touchant d'abord, la localisation de la recherche et la procédure de sélection de l'échantillon, puis, la collecte de données et l'analyse théorique des outils statistiques utilisés. Elle présente les méthodes et techniques qui ont permis de présenter, d'analyser et d'interpréter les résultats obtenus au cours de notre recherche. Le chapitre est donc structuré en deux sections, une première section qui porte sur la démarche méthodologique d'analyse et la deuxième section qui elle est consacrée à l'observation empirique de la relation EFA-microcrédit dans le Sud.

Section 1 : Démarche méthodologique d'analyse

Il est question de présenter ici le choix méthodologique de la recherche, l'orientation méthodologique adoptée, les différents types d'étude, choix du type et la présentation des outils statistiques et économétriques retenus pour notre recherche.

1.1. Choix de la démarche méthodologique de la recherche

Ces choix dépendent du positionnement épistémologique, ils cherchent à apporter la réponse à la question « comment procéder ? ». Un travail de recherche peut donc à cet effet se situer dans une démarche déductive, inductive ou adductive (Charreire et Durieux, 2007).

1.1.1. De la démarche déductive

Pour Grawitz (1996), la déduction permet de faire une démonstration. Elle se distingue par le fait que, si les hypothèses initialement formulées sont considérées comme des idées vraies à un moment donné et dans un contexte bien précis, les conclusions qui en découlent

sont systématiquement vraies dans ce contexte précis et à ce moment donné. La déduction est alors le mode de raisonnement qui établit la démarche hypothético-déductive selon David (1999). Il est donc question de la mise en œuvre d'une ou de nombreuses hypothèses et les tester ensuite sur le terrain d'étude à l'aide d'un échantillon qui serait selon Wacheux (1996) le plus représentatif possible. L'objectif étant de pouvoir émettre un avis en confirmant ou en infirmant la proposition ou soupçon émis à priori.

1.1.2. De la démarche inductive

La démarche inductive ou l'inductivisme est une méthode scientifique qui obtient des conclusions générales à partir de prémisses individuelles. Il s'agit de la méthode scientifique la plus courante, qui se caractérise par quatre étapes basiques : l'observation et l'enregistrement de tous les faits, l'analyse et la classification des faits ; la dérivation inductive d'une généralisation à partir des faits et la vérification.

Cela signifie qu'après une étape initiale d'observation, d'analyse et de classification des faits, une hypothèse se présente pour résoudre le problème. Une façon de réaliser la méthode inductive est de proposer, basée sur l'observation consécutive d'objets ou d'événements de la même nature, une conclusion pour tous les objets ou les événements de cette nature. Le raisonnement inductif peut donc être complet (proche du raisonnement déductif étant donné que la conclusion ne fournit pas d'avantage d'informations que celles qui sont proposées par les prémisses) ou incomplet (la conclusion va au-delà des données fournies par les prémisses ; plus la quantité de données est grande, plus la probabilité est grande). Cependant, la vérité des prémisses ne garantit pas la vérité de la conclusion.

1.1.3. Justification du type de raisonnement déductif retenu

Notre travail de recherche vise à **examiner les déterminants du financement par microcrédit des exploitations familiales agricoles du Sud Cameroun**. Cette recherche nécessite donc en effet, l'administration d'un questionnaire considérée comme une étude quantitative. Compte tenu de toutes ces raisons, nous adoptons une démarche déductive. Notre étude est causale pour les raisons scientifiques suivantes : un même phénomène peut avoir une ou plusieurs causes, ici l'accès au microcrédit par une EFA, peut-être dû à plusieurs caractéristiques de cette exploitation.

1.1.4. Orientation méthodologique adoptée

Pour Gavard-Perret et al. (2009), la méthodologie est le cadre qui favorise la constitution des connaissances. La méthode scientifique quant à elle, revient à élaborer des outils et techniques de recherche. Elle favorise en général l'obtention des données crédibles en rapport avec l'élément objet de l'investigation et le problème principal. Prendre position par rapport à une méthode de recherche plutôt qu'à une autre est un choix légitime. Généralement la difficulté à laquelle le chercheur fait face repose sur la sélection de la méthode de recherche qu'il retient afin de recueillir et procéder à l'analyse des données. En d'autres termes, il s'agit pour lui de répondre à la question suivante : comment élabore-t-il la phase empirique de sa recherche ? (Baumard et Ibert, 2007). Pour répondre à cette question, deux méthodes sont couramment utilisées, il s'agit de la méthode qualitative et celle dite quantitative.

Les techniques quantitatives et qualitatives sont parfois opposées à tel point que les tenants des premières sont souvent de fervents contempteurs des secondes et inversement. Pourtant, ces techniques peuvent être complémentaires, notamment s'il s'agit de traiter de sujets encore peu abordés. Les méthodes qualitatives sont riches d'enseignements dans la phase exploratoire d'une enquête quantitative, elles peuvent servir à élaborer le questionnaire tant dans ses problématiques que dans sa formulation. Au vu de cela nous avons opté dans cette recherche pour une approche quantitative.

1.1.5. Justification du choix de l'orientation méthodologique adoptée

Nous avons opté dans cette étude pour une recherche quantitative parce que : l'enquête quantitative permet de mesurer des opinions ou des comportements. Elle permet également de décrire les caractéristiques d'une population ayant une opinion ou un comportement particulier. L'enquête quantitative se rattache à une vision strictement positiviste et empiriste, inspirée des sciences de la nature. Au-delà du simple décompte d'individus émettant une opinion ou faisant état d'un comportement, elle vise à tester des hypothèses et à illustrer des théories par la mise en évidence de corrélations entre des variables. Elle mesure, sur les variables du questionnaire, des inégalités de distribution et les corrèle avec d'autres distributions.

L'étude quantitative est donc un dénombrement et une validation des hypothèses précédemment définies dans l'étude qualitative c'est-à-dire que toute étude quantitative est toujours précédée d'une étude qualitative, mais dès l'instant où l'on passe à la validation des

hypothèses pour une confirmation ou une infirmation, la recherche quantitative prend le dessus sur le côté qualitatif d'où notre orientation retenue ici est celle quantitative.

1.2. Orientation méthodologique adoptée

Pour Gavard-Perret et al. (2009), la méthodologie est le cadre qui favorise la constitution des connaissances. La méthode scientifique quant à elle, revient à élaborer des outils et techniques de recherche. Elle favorise en général l'obtention des données crédibles en rapport avec l'élément objet de l'investigation et le problème principal. Prendre position par rapport à une méthode de recherche plutôt qu'à une autre est un choix légitime. Généralement la difficulté à laquelle le chercheur fait face repose sur la sélection de la méthode de recherche qu'il retient afin de recueillir et procéder à l'analyse des données. En d'autres termes, il s'agit pour lui de répondre à la question suivante : comment élabore-t-il la phase empirique de sa recherche ? (Baumard et Ibert, 2007). Pour répondre à cette question, deux méthodes sont couramment utilisées, il s'agit de la méthode qualitative et celle dite quantitative.

Les techniques quantitatives et qualitatives sont parfois opposées à tel point que les tenants des premières sont souvent de fervents contempteurs des secondes et inversement. Pourtant, ces techniques peuvent être complémentaires, notamment s'il s'agit de traiter de sujets encore peu abordés. Les méthodes qualitatives sont riches d'enseignements dans la phase exploratoire d'une enquête quantitative, elles peuvent servir à élaborer le questionnaire tant dans ses problématiques que dans sa formulation. Au vu de cela nous avons opté dans cette recherche pour une approche quantitative.

1.2.1. Justification du choix de l'orientation méthodologique adoptée

Nous avons opté dans cette étude pour une recherche quantitative parce que : l'enquête quantitative permet de mesurer des opinions ou des comportements. Elle permet également de décrire les caractéristiques d'une population ayant une opinion ou un comportement particulier. L'enquête quantitative se rattache à une vision strictement positiviste et empiriste, inspirée des sciences de la nature. Au-delà du simple décompte d'individus émettant une opinion ou faisant état d'un comportement, elle vise à tester des hypothèses et à illustrer des théories par la mise en évidence de corrélations entre des variables. Elle mesure, sur les variables du questionnaire, des inégalités de distribution et les corrèle avec d'autres distributions.

L'étude quantitative est donc un dénombrement et une validation des hypothèses précédemment définies dans l'étude qualitative c'est-à-dire que toute étude quantitative est toujours précédée d'une étude qualitative, mais dès l'instant où l'on passe à la validation des hypothèses pour une confirmation ou une infirmation, la recherche quantitative prend le dessus sur le côté qualitatif d'où notre orientation retenue ici est celle quantitative.

1.2.2. Codification des variables afin d'être exploitables pour une analyse statistique

La question qui se pose est de savoir comment transformer une série de questions et de réponses en variables codées afin d'être exploitables pour une analyse statistique dans le but de produire des fréquences, des diagrammes à bande, des diagrammes circulaires, des modèles économétriques, des tests statistiques permettant la confirmation ou non des hypothèses de recherche ?

La réponse naturelle à cette question consiste à associer une variable quantitative (ou codage numérique) au caractère qualitatif. L'intérêt principal du codage numérique (ou de la représentation quantitative des variables qualitatives) est de pouvoir se ramener à des lois discrètes afin de produire des chiffres et de pouvoir, calculer les moyennes, fournir des pourcentages et si possible effectuer des manipulations diverses en cas de besoin. Cette étape vise à transformer une série de questions et de réponses en variables afin d'être exploitables pour des analyses statistiques. Les données vont se présenter usuellement sous la forme d'un tableau dont chaque colonne correspond à une variable et chaque ligne à un individu (au sens statistique du terme).

L'opération de codification correspond à un chiffrage, qui consiste à accorder un chiffre unique à une réponse précise d'une question donnée.

1.3. Choix de l'approche et de la démarche

La recherche scientifique est un processus dynamique ou une démarche rationnelle permettant d'examiner des phénomènes, des problèmes à résoudre, et d'obtenir des réponses précises à partir d'investigations. Ce processus se caractérise par le fait qu'il est systématique, rigoureux et conduit à l'acquisition de nouvelles connaissances. Les fonctions de la recherche sont de décrire, d'expliquer, de comprendre, de contrôler, de prédire des faits, des phénomènes et des conduites. La rigueur scientifique est guidée par la notion d'objectivité, c'est-à-dire que le chercheur ne traite que des faits, à l'intérieur d'un canevas défini par la communauté scientifique.

Ainsi le but de la recherche est souvent d'appréhender un problème ou quelque chose qui a besoin d'être décrite, d'être expliquée, d'être améliorée ou à laquelle le plus d'informations est nécessaire pour prédire les événements et prendre des décisions requises. Notre recherche a pour objectif principal de mettre en exergue **les déterminants du financement par microcrédit des EFA du Sud Cameroun**. De la formulation de l'objectif, il ressort que notre recherche est de type relationnel ou de liaison et exprime une relation entre l'offre de microcrédit et le besoin de financement des EFA au Sud Cameroun ; elle est aussi empirique dans la mesure où elle se base sur des données recueillies sur le terrain. Dès lors, l'approche épistémologique envisagée est **l'approche positiviste et s'appuyant sur la démarche hypothético-déductive**.

Ainsi, la stratégie de recherche privilégiée est une enquête auprès des individus/acteurs susceptibles de fournir les informations voulues. Une approche corrélationnelle-explicative est retenue ici dans la mesure où on tente de déterminer à quel degré une relation existe entre deux ou plusieurs variables et ceci dû au fait que nous partons d'une hypothèse principale et à cette hypothèse principale sont associées des hypothèses secondaires. Il sera également question d'utiliser un modèle économétrique fréquemment utilisé en science économique et sociale consistant à vérifier les hypothèses à partir des données chiffrées et qualitatives tirées de la réalité du terrain dans le but de mieux étayer notre recherche de relation ou de liaison.

1.4. Choix de l'échantillon

En statistique une population désigne un ensemble fini d'objet, d'unités ou d'individus sur lesquels porte une étude ou une observation et qui donne lieu à un traitement statistique. Dans le cadre de notre étude, nous définissons la population de l'étude comme l'ensemble des sujets auxquels le chercheur va s'intéresser au cours de ses investigations. Dans cette recherche nous nous intéressons aux EFA et aux EMF de la région du Sud Cameroun, ce choix se justifie par des contraintes temporelles et financières ne nous permettant pas de couvrir tout le Cameroun et même toute la région du Sud.

Compte tenu de ces contraintes nous avons pu collecter les données sur 168 EFA bien que 200 questionnaires eussent été produits au départ, mais juste 168 lors du dépouillement se sont avérés exploitables. De plus 8 EMF sont installés dans la région du Sud Cameroun, nous n'avons pu avoir des questionnaires renseignés que par 4 d'elles à savoir ACEP-Cameroun, le Fonds Commun d'Investissement du Sud (FODIS), Société Coopérative d'Epargne et de

crédit FERRUDJAL LA FOURMILLIERE et Société Coopérative d'Épargne et de crédit FIMAC de la MVILA.

Section 2 : Outils statistiques et économétriques

La méthodologie statistique et économétrique fait référence aux méthodes statistiques et aux modèles économétriques employés dans le cadre d'une étude. On entend par méthode un système ou ensemble de procédés utilisés dans le but d'obtenir un certain résultat.

Sur la base des données recueillies au cours de notre enquête, nous recourons à une analyse statistique univariée, une analyse statistique bivariée et une analyse économétrique.

2.1. Analyse statistique descriptive

Elle a pour but de mettre en exergue les fréquences, les tendances, les profils, les comportements différentiels des EFA et microfinances enquêtées. Elle est dite univariée lorsqu'on prend en compte les variables de façon isolée, bivariée lorsque les variables sont étudiées deux à deux. Le tableau 3.1.1 suivant résume les différents outils et instruments de notre analyse statistique. Nous recourons donc à cette analyse statistique univariée et bivariée dans le but de ressortir les principales caractéristiques socio-économiques de notre échantillon ainsi qu'évaluer le potentiel lien entre notre variable endogène (accès au microcrédit) et d'autres variables exogènes.

Tableau 3.2.1 : Outils et instruments d'analyse statistique

Méthodes	Analyse univariée et bivariée
Outils	
Résumé des tableaux	Distributions des fréquences absolues et relatives. Paramètres statistiques (tendance centrale, dispersion, forme et concentration).
Graphiques	Diagrammes à secteurs, à barres, en bandes ; tuyaux d'orgue. Histogrammes, box-plot.
Logiciels	EXCEL 2019, STATA 16 et EVIEWS 9

Source : L'auteure

2.2. Analyse économétrique

Afin d’atteindre nos objectifs de recherche (explorer et examiner les motivations de l’accès au microcrédit par les EFA au Sud du Cameroun) nous allons estimer le modèle économétrique suivant :

$$\text{Accès_microcréd}_i = \theta_0 + \theta_1 \text{Exp_agricul}_i + \theta_2 \text{sexe_expl}_i + \theta_3 \text{age}_i + \theta_4 \text{Revenu_agricul}_i + \theta_5 \text{super_expl}_i + \theta_6 \text{Régim_fonc}_i + \theta_7 \text{niv_prod}_i + \theta_8 \text{Statut_mat_expl}_i + \theta_9 \text{niv_étud}_i + \theta_{10} \text{Prod_vendue}_i + \theta_{11} \text{OP}_i + \theta_{12} \text{Support_tech}_i + \varepsilon_i$$

Ce modèle sera estimé à l’aide de la technique logit multinomial ordonné.

2.2.1. Présentation des variables des modèles

Nous présentons ici les variables explicatives et les variables expliquées de notre modèle.

a. La variable expliquée

Le tableau qui suit présente les différentes variables expliquées dans les trois modèles économétriques précédents.

L'accès au microcrédit	
Intitulé des questions	Mesure
Quelle suite a été réservée à votre demande (de crédit auprès de l'établissement de microfinance) ?	Variable qualitative multinomiale ordinaire prenant la valeur 0 pour « crédit refusé », 1 pour « crédit partiellement accordé » et 2 pour « crédit accordé »

Tableau 3.1.2 : Présentation de la variable endogène (expliquée).

Source : L’auteure

b. Les variables explicatives

Le tableau 3.1.3 ci-dessous donne les différentes variables explicatives de notre modèle.

Tableau 3.1.3 : variable explicative

Variables	Mesure
Expérience de l'agriculteur (<i>Exp_agricul</i>)	Variable quantitative mesurant le nombre d'années passées dans la pratique de l'agriculture.
Sexe de l'agriculture (<i>sexe_expl</i>)	Variable qualitative dichotomique prenant la valeur 0 pour « Femme » et 1 pour « Homme »
L'âge de l'agriculteur (<i>age</i>)	Variable qualitative donnant la tranche l'âge de l'agriculteur en année.
Revenu de l'agriculteur (<i>exp</i>)	Variable qualitative multinomiale donnant la tranche de revenu de l'agriculteur.
Régime foncier de la parcelle exploitée (<i>Régim_fonc</i>)	Variable qualitative dichotomique prenant la valeur 1 si l'exploitant est propriétaire de la parcelle et 0 s'il est locataire.
Niveau de production moyen à l'hectare (<i>niv_prod</i>)	Variable quantitative donnant en tonnes par hectare le niveau de production moyen de l'exploitation.
Statut matrimonial de l'exploitant (<i>Statut_mat_expl</i>)	Variable qualitative multinomiale donnant le statut de l'exploitant
Niveau d'étude de l'exploitant (<i>niv_étud</i>)	Variable multinomiale qui prend la valeur « 0 = sans niveau », « 1= primaire », « 2= secondaire » et « 3= tertiare ».
Pourcentage de la production vendue (<i>Prod_vendue</i>)	Variable qualitative multinomiale qui prend la valeur « 0 = 25% », « 1 = 50% », « 2 = 75% » et « 3 = 100% »
Appartenance à une organisation paysanne (<i>OP</i>)	Variable dichotomique prenant la valeur « 0 = Non » et « 1 = Oui »
Réception d'un support technique (<i>Support_tech</i>)	Variable dichotomique prenant la valeur « 0 = Non » et « 1 = Oui »

Source : L'auteure

Notre modèle sera estimé à l'aide d'un modèle de **régression logistique multinomial ordonné**, puisque, notre variable expliquée est une variable qualitative dont les modalités sont ordonnées. Les estimations se feront par le biais du logiciel **STATA** dans sa version **16**.

2.2.2. Présentation du modèle logit ordonné

Si l'on note y_i la modalité de la variable dépendante prise par la i ème observation et x_i^k ($k=1, \dots, K$; où K est le nombre de variables explicatives) la valeur prise par le consommateur i sur la k -ième variable explicative, le modèle logit multinomial s'écrit :

$$y_i = \begin{cases} 0 & \text{si } y_i^* < c_1 \\ 1 & \text{si } c_1 \leq y_i^* < c_2 \\ 2 & \text{si } y_i^* \geq c_2 \end{cases} \quad \text{avec } c_2 \geq c_1 \quad \text{et où la variable latente } y_i^* \text{ est définie par : } y_i^* =$$

$x_i\beta + \varepsilon_i$; (ceci est juste à titre indicatif car une variable peut comporter plus de 3 modalités).

- $x_i = (x_i^1, \dots, x_i^K)$ le vecteur des observations prises par l'individu i sur les K variables explicatives ;
- $\beta = (\beta_1, \dots, \beta_K)$ le vecteur des paramètres estimés du modèle ;
- Les ε_i représentent le terme d'erreur. Ils sont indépendants et identiquement distribués (iid), de moyenne nulle et de variance σ_ε^2 . En plus, $\frac{\varepsilon_i}{\sigma_\varepsilon}$ suit une loi de fonction de répartition $F(\cdot)$ correspondant à la fonction de répartition $\Lambda(\cdot)$ de la loi logistique ;
- $\frac{c_1}{\sigma_\varepsilon}$ et $\frac{c_2}{\sigma_\varepsilon}$ sont des seuils à estimer dans le modèle.

Le fait est que le nombre de classes des modalités de référence assure la bonne mise en œuvre du modèle. Fort de cela, des hypothèses doivent être vérifiées.

a. Les hypothèses du modèle

Elles sont faites aussi bien sur les variables du modèle que sur les termes d'erreur. Ainsi on postule les hypothèses suivantes :

- Les termes d'erreurs sont des variables aléatoires indépendantes et identiquement distribuées (iid) de moyenne, $E(\varepsilon_i) = 0, \forall i$;
- Les termes d'erreurs ont une variance constante et indépendante de l'individu, $Var(\varepsilon_i) = \sigma^2, \forall i$ (on parle d'homoscédasticité ou d'absence d'hétéroscédasticité) ;
- Les modalités de variables sont certaines, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas aléatoires ;

- La fonction de répartition $F(\cdot)$ des erreurs $\frac{\varepsilon_i}{\sigma_\varepsilon}$ est celle de la loi logistique $\Lambda(\cdot)$.
- La réalisation d'une modalité de la variable d'intérêt ne dépend pas de celle d'une autre.

b. Le modèle d'étude et les instruments d'analyse

Il est question ici de présenter les indicateurs d'analyse des résultats des estimations du modèle. En général, les paramètres β_i et c_i ne sont pas identifiables¹. On ne peut estimer que les paramètres $\frac{\beta_i}{\sigma_\varepsilon}$ et $\frac{c_i}{\sigma_\varepsilon}$. Ainsi, on cherche à calculer la probabilité $P(y_i = j)$ qu'un individu i prenne la modalité j ($j = 0, 1$ ou 2) de la variable y_i à partir de la fonction de répartition $F(\cdot) = \Lambda(\cdot)$.

$$P(y_i = 0) = P(y_i^* < c_1) = F\left(\frac{c_1}{\sigma_\varepsilon} - \frac{x_i\beta}{\sigma_\varepsilon}\right)$$

$$P(y_i = 1) = P(c_1 \leq y_i^* < c_2) = F\left(\frac{c_2}{\sigma_\varepsilon} - \frac{x_i\beta}{\sigma_\varepsilon}\right) - F\left(\frac{c_1}{\sigma_\varepsilon} - \frac{x_i\beta}{\sigma_\varepsilon}\right)$$

$$P(y_i = 2) = P(y_i^* < c_1) = 1 - F\left(\frac{c_2}{\sigma_\varepsilon} - \frac{x_i\beta}{\sigma_\varepsilon}\right)$$

En théorie, pour estimer les paramètres du modèle, on calcule la vraisemblance du modèle.

$$L\left(y, \frac{\beta}{\sigma_\varepsilon}, \frac{c_1}{\sigma_\varepsilon}, \frac{c_2}{\sigma_\varepsilon}\right) = \prod_{i=1}^N \cdot \prod_{j=0}^1 \left[F\left(\frac{c_{j+1}}{\sigma_\varepsilon} - \frac{x_i\beta}{\sigma_\varepsilon}\right) - F\left(\frac{c_j}{\sigma_\varepsilon} - \frac{x_i\beta}{\sigma_\varepsilon}\right) \right]^{y_{ij}}$$

Avec $y_{ij} = \begin{cases} 1 & \text{si } y_i = j \\ 0 & \text{sinon} \end{cases} \forall i = 1, \dots, N; \forall j = 0, 1, 2$

On estime donc les coefficients du modèle à partir d'un algorithme d'optimisation², après déduction du logarithme de la vraisemblance du modèle.

$$\log L\left(y, \frac{\beta}{\sigma_\varepsilon}, \frac{c_1}{\sigma_\varepsilon}, \frac{c_2}{\sigma_\varepsilon}\right) = \sum_{i=1}^N \cdot \sum_{j=0}^1 y_{ij} \log \left[F\left(\frac{c_{j+1}}{\sigma_\varepsilon} - \frac{x_i\beta}{\sigma_\varepsilon}\right) - F\left(\frac{c_j}{\sigma_\varepsilon} - \frac{x_i\beta}{\sigma_\varepsilon}\right) \right]$$

Après estimation des paramètres du modèle, on regarde :

- Les signes de chacune des modalités de variables explicatives. Un signe positif signifie que la modalité influence positivement la variable d'intérêt et c'est le contraire lorsque le signe est négatif. Notons que l'on n'interprète pas l'ordre de grandeur des coefficients comme dans le cas d'un modèle de régression linéaire par

1 On ne peut directement les estimer à partir du modèle

2 En général, on utilise la méthode du maximum de vraisemblance

la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO).

En effet, les paramètres estimés sont les $\frac{\beta_i}{\sigma_\varepsilon}$ au lieu des β_i . On recourt donc à l'estimation des effets marginaux afin d'interpréter l'ordre de grandeur.

- La probabilité $P(y_i = j)$ qu'un individu prenne la modalité j de la variable y_i .
- La probabilité $P(y_i = j/x_i^1, \dots, x_i^K)$ qu'un individu prenne la modalité j de la variable y_i au regard de certaines variables x_i^1, \dots, x_i^K .
 - En plus de ce qui précède, il est important d'examiner la significativité globale du modèle, les significativités marginales du modèle.
 - Le pouvoir prédictif du modèle est mesuré par le pseudo R-carré (Cox & Snell, Nagelkerque, Mc Fadden).

c. La significativité globale

La significativité globale du modèle est basée sur le test d'hypothèse suivant :

$$\begin{cases} H_0: \forall i, \beta_i = 0 \\ H_1: \exists i, \beta_i \neq 0 \end{cases}$$

La statistique de test F est celle de Fisher. Le critère de décision est le suivant : rejeter H_0 si $Prob(F > F_\alpha) < \alpha$ et l'accepter dans le cas contraire (α est le seuil de significativité dans la littérature l'on rencontre trois seuils classiques 1%, 5% et 10%).

d. La significativité individuelle

La significativité individuelle du paramètre β_i du modèle est basée sur le test d'hypothèse :

$$\begin{cases} H_0: \beta_i = 0 \\ H_1: \beta_i \neq 0 \end{cases}$$

La statistique de *Student* T permet de prendre les décisions suivantes : rejeter H_0 si $Prob(T > t_\alpha) < \alpha$ et l'accepter dans le cas contraire.

Conclusion du chapitre III

Tout au long de ce chapitre qui s'achève, il a été question de présenter le cadre méthodologique de notre travail de recherche. Après avoir présenté le cadre conceptuel de la méthodologie de recherche ainsi que la méthode de collecte de données et les différents outils statistiques et économétriques nécessaires à l'atteinte de nos objectifs de recherche et à la vérification de nos différentes hypothèses de recherche dans la première section, nous avons présenté dans la deuxième section des observations empiriques de la relation EFA-microcrédit dans le Sud Cameroun. Il en ressort donc que nos analyses porteront sur des données primaires, collectées par un questionnaire administré aux EFA de la région du Sud Cameroun. Les moyennes, écarts-types et graphiques sont les outils de statistique descriptive uni et bivariés retenus pour l'analyse des principales caractéristiques de notre échantillon. Enfin le modèle de régression logit ordonné sera estimé pour évaluer les motivations de l'accès des EFA au microcrédit.

CHAPITRE IV : LA CONTRIBUTION DU MICROCREDIT AU FINANCEMENT DES EFA DU SUD CAMEROUN

L'objectif de ce chapitre est de vérifier nos hypothèses de recherche en recourant à l'analyse statistique et aux outils économétriques décrit précédemment. Pour se faire, nous procéderons tout d'abord à la description des différentes caractéristiques de notre échantillon, à l'analyse descriptive des principales variables et aux analyses économétriques afin d'évaluer nos hypothèses de recherche ainsi que les discussions de ces résultats (section 1), pour présenter enfin les implications qui découlent de ces résultats (section 2).

Section 1 : Présentation des résultats

La présente section est organisée autour de deux points : la présentation des résultats des analyses statistiques (uni et bivariées) et les résultats des estimations économétriques.

1.1. Microcrédit et financement des exploitations familiales agricoles au Sud Cameroun : le message des chiffres

Les analyses qui sont faites dans cette sous sections faites en distinguant les exploitations familiales agricoles d'une part et d'autres parts les établissements de microfinance.

1.1.1. Analyses descriptives des caractéristiques des exploitations familiales agricoles du Sud Cameroun

Nous présentons ici premièrement les caractéristiques socio-économiques des EFA de notre échantillon et deuxièmement nous faisons une analyse descriptive du financement de ces EFA.

1.1.2. Caractéristiques socio-économiques des EFA du Sud Cameroun

Il est question ici de présenter les EFA selon, le département de localisation de l'EFA, le genre de l'exploitant, le statut matrimonial, etc..

a. Répartition des EFA par départements

Le graphique 1 ci-dessous nous donne la répartition des exploitations de notre échantillon suivant leur département de localisation. Sur les 168 EFA de notre échantillon, 44 se situent dans le Dja et Lobo, 30 dans la Mvilla et 94 dans la Vallée du Ntem.

Graphique 1 : Département de localisation des EFA



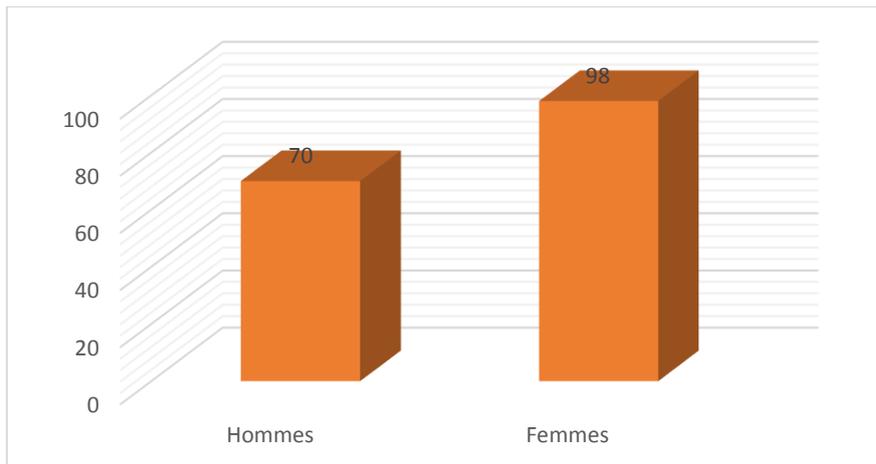
Source : L'auteure, à partir des données de l'enquête

Le graphique indique à suffisance une assez importante hétérogénéité des EFA selon le département de localisation pour une plus grande représentativité des EFA.

b. Genre du Producteur

Au total, 168 exploitants agricoles ont été interrogés au cours de cette enquête. L'enquête révèle une dominance des femmes dans la possession des exploitations agricoles, en effet sur l'ensemble de l'échantillon, 58,33% des producteurs sont des femmes contre 41,67% d'hommes comme le montre le graphique 2 qui suit.

Graphique 2 : Genre de l'exploitant

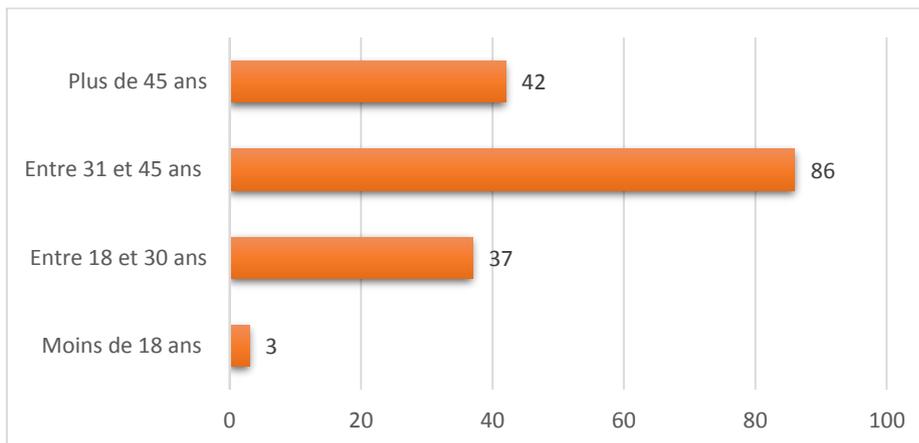


Source : L'auteure, à partir des données de l'enquête

a. Age de l'exploitant

Pour ce qui est de la tranche d'âge du producteur, le graphique 3 ci-dessous nous donne la répartition des producteurs selon les différentes tranches d'âges. Le graphique indique une prédominance des producteurs donc l'âge est compris entre 31 et 45 ans, suivi des producteurs de plus de 45 ans, les producteurs âgés de 18 à 30 ans suivent tant dis que ceux de moins de 18 ans ferment la queue. On peut donc aisément constater, une assez importante participation des jeunes dans les activités agricoles.

Graphique 3 : Répartition des producteurs selon la tranche d'âge

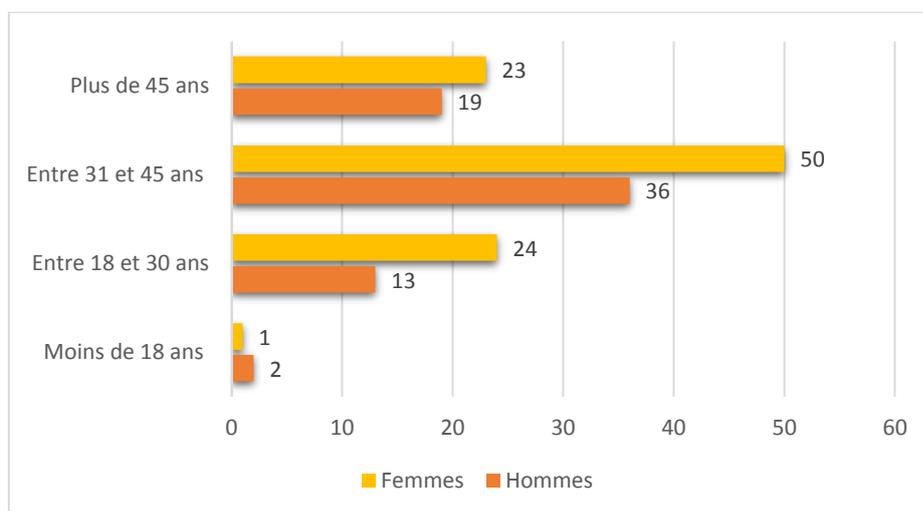


Source : L'auteure, à partir des données de l'enquête

Si l'on s'intéresse à présent à la tranche d'âge en fonction du genre du producteur, le graphique 4 ci-dessous révèle la quasi non-participation des femmes âgées de moins de 18 ans dans le secteur agricole, en effet on note une plus grande présence des femmes âgées d'au moins 30 ans parmi les productrices de l'échantillon de cette région. Les hommes quant à eux

bien qu'étant les moins présents dans chacune des tranches d'âges à l'exception des agriculteurs de moins de 18 ans, on note plus grande présence des hommes âgés de 31 à 45 ans et de plus de 45 ans.

Graphique 4 : Tranche d'âge selon le genre du producteur



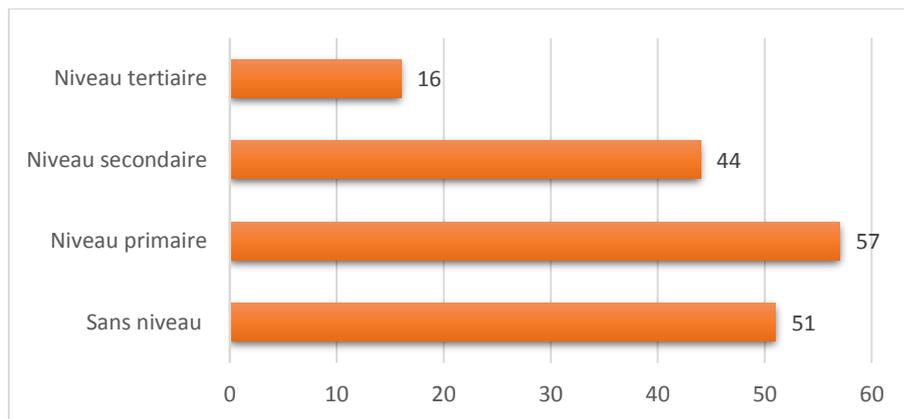
Source : L'auteure, à partir des données de l'enquête

b. Statut matrimonial et niveau d'éducation des producteurs

Intéressons-nous à présent au statut matrimonial des producteurs ainsi qu'à leur niveau d'éducation. Le graphique 5 qui suit donne la répartition globale de l'ensemble des 168 producteurs selon leur niveau d'éducation, le graphique 6 quant à lui donne leur répartition selon le statut matrimonial.

Le graphique 5 indique que 33,80% des producteurs de l'échantillon ont un niveau primaire, 30,01% n'ont aucun niveau d'éducation, 26,36% un niveau d'éducation secondaire tandis que 9,83% ont un niveau supérieur. Un constat est donc clair, plus de la moitié d'entre eux ont un niveau en dessous du niveau secondaire soit 63,81% de l'ensemble de l'échantillon.

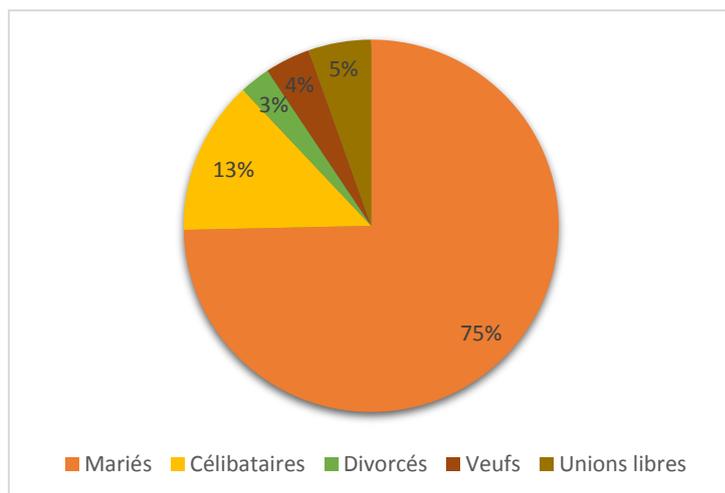
Graphique 5 : Niveau d'étude des producteurs



Source : L'auteure, à partir des données de l'enquête

Quant au statut matrimonial des producteurs, le graphique 6 nous indique qu'un peu moins de 75% des producteurs sont mariés, 13% sont célibataires, et respectivement 5%, 4% et 3% sont en union libre, veufs et divorcés.

Graphique 6 : Statut matrimonial des producteurs

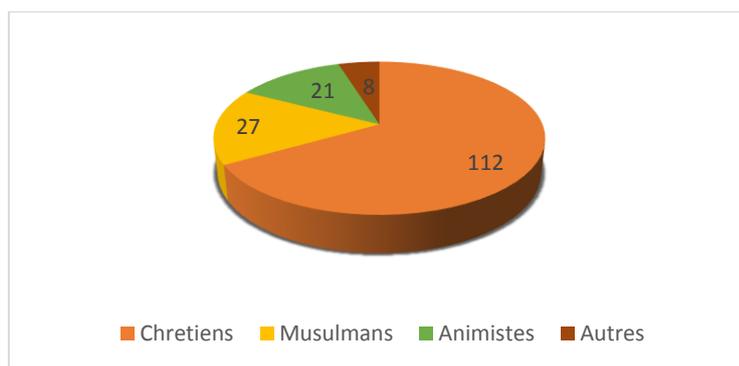


Source : L'auteure, à partir des données de l'enquête

c. Religion des producteurs

Le graphique 7 qui suit donne la répartition des producteurs de notre échantillon en fonction de leur religion. Ce graphique indique que l'échantillon compte 66,67% de chrétiens, 16,07% de musulmans, 12,50% et 4,76% d'animistes et autre respectivement.

Graphique 7 : Religion des producteurs

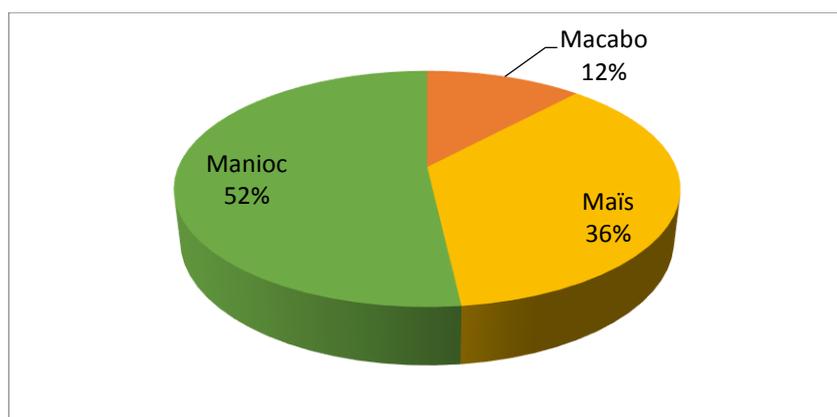


Source : L'auteure, à partir des données de l'enquête

d. Culture principale des EFA

Selon le graphique ci-dessous, les principales cultures des agriculteurs du Sud présent dans notre échantillon sont le Manioc, le Maïs et Macabo. En effet, ces cultures concernent 52%, 36% et 12% des agriculteurs de la région respectivement.

Graphique 8 : Principales cultures des exploitations agricoles



Source : L'auteure, à partir des données de l'enquête

e. Autres caractéristiques des EFA de notre échantillon

Le tableau qui suit donne la répartition des exploitations de l'ensemble de l'échantillon selon les caractéristiques telles que : le régime foncier de la parcelle de terre exploitée, l'utilisation de la main d'œuvre salariale, utilisation de la main d'œuvre familiale, l'utilisation des engrais, l'utilisation des semences améliorées, la proportion de la production vendue, le niveau de production à l'hectare, etc.

MICROCREDIT ET FINANCEMENT DES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGRICOLES

Tableau 1 : Autres caractéristiques des EFA

Variable	Obs	Moyenne	Ecart-type	Min	Max
Superficie allouée à la culture (en ha)	168	1,523	1,210	0,02	6
Prix du mètre carré (en FCFA)	164	3032,317	1721,782	500	8000
Niveau de production à l'hectare (t/ha)	168	10,931	7,213	0,05	35
Variables	Effectifs		Fréquences (%)		
Régime foncier	Locataire	39	22,700		
	Propriétaire	129	77,180		
Utilisation de semences améliorées	Oui	79	46,780		
	Non	89	53,220		
Proportion de la production vendue	100%	10	5,95		
	75%	9	5,36		
	50%	14	8,33		
	25%	134	79,76		
Utilisation de la main d'œuvre familiale	Oui	116	69,05		
	Non	52	30,95		
Utilisation de la main d'œuvre salariale	Oui	166	98,81		
	Non	2	1,19		
Accès aux médias	Oui	153	91,07		
	Non	15	8,93		
Accès à la radio	Oui	47	27,98		
	Non	121	72,02		
Accès à la télévision	Oui	103	61,31		
	Non	65	38,69		
Accès au téléphone	Oui	115	68,45		
	Non	53	31,55		
Appartenance à une organisation paysanne	Oui	61	36,31		
	Non	107	63,69		
Reçoit un support technique	Oui	46	27,71		
	Non	120	72,29		

Source : L'auteure, à partir des données de l'enquête

1.1.3. Analyses descriptives du financement des EFA et de l'offre de microcrédit

Il est question dans ce point d'analyser premièrement les caractéristiques des EMF et de leur offre de microcrédit de notre échantillon et deuxièmement, effectuer une analyse du financement des EFA qui constituent notre échantillon.

a. Caractéristique des EMF et offres de microcrédit dans le Sud Cameroun

Notre enquête a porté sur 4 établissements de microfinance sur les 8 installés dans la région du Sud à savoir ACEP-Cameroun, le Fonds Commun d'Investissement du Sud (FODIS), Société Coopérative d'Epargne et de crédit FERRUDJAL LA FOURMILLIERE et Société Coopérative d'Epargne et de crédit FIMAC de la MVILA.

➤ **Caractéristiques des établissements de microfinance de l'échantillon.**

Des quatre EMF enquêtés, deux sont localisés dans la ville d'Ebolowa et deux également dans la ville de Sangmélima, deux de ces EMF sont de deuxième catégorie, une est de première catégorie et la quatrième est un établissement de microfinance en réseau.

Le capital moyen de ces EMF est de **795 124 514,854 FCFA**, le plus faible capital s'élève à **236 000 000 FCFA** et le capital le plus élevé est de **1 440 000 000 FCFA**.

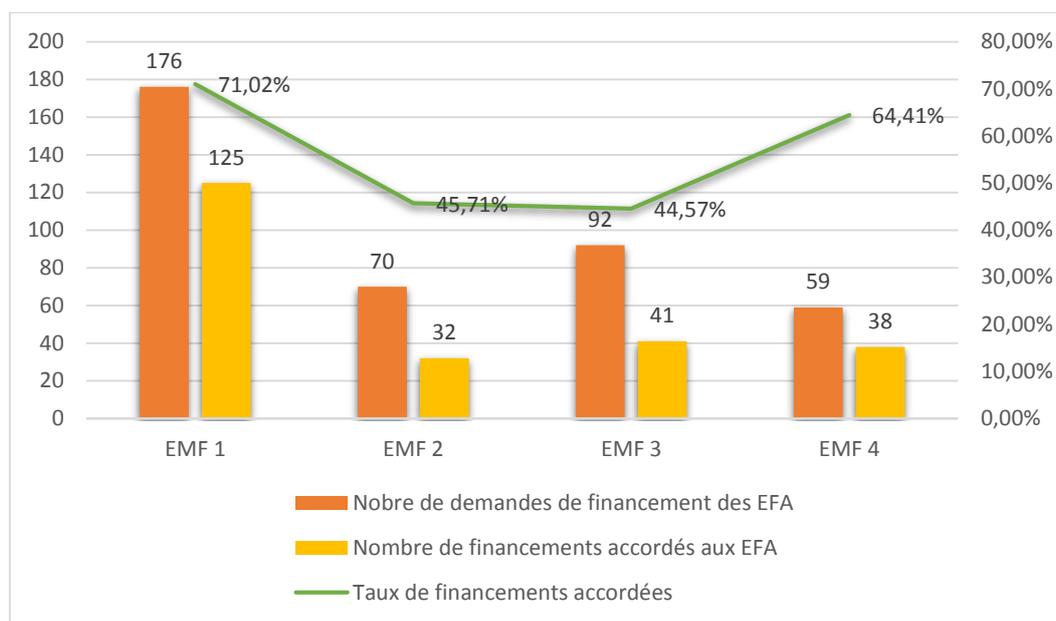
Ces EMF ont été créés respectivement en 1999, 2002, 2007 et 2009. La durée d'installation moyenne de ces EMF est de plus de **19 années** (exactement 19,75 ans au jour de l'enquête) ; on peut donc noter une assez grande connaissance des zones d'installation pour chacune des EMF enquêtés.

La taille de la ressource humaine de ces EMF est de **122** employés en moyenne. Les employés ayant permis le renseignement de nos questionnaires sont tous agents de crédit au sein de ces EMF tous également de niveau universitaire.

➤ **L'offre de microcrédit des microfinances de l'échantillon**

Chacun des EMF de notre échantillon a dans son portefeuille clients, des exploitations familiales agricoles, en moyenne, ces EMF déclarent avoir reçu un peu moins de **86** demandes de financement de la part des EFA au courant de l'année 2020, pour en financer un peu moins de **52** d'entre elles au courant de la même année soit en moyenne un taux de demande de financements accordés de **56,43%**. Le graphique 8 ci-dessous récapitule ces informations.

Graphique 9 : Ratio de financement des EFA par les EMF



Source : L'auteure, à partir des données de l'enquête

En termes de volume de financement, les EMF déclarent avoir été sollicité en termes de financement à hauteur de **6 847 000 FCFA** en moyenne au cours de l'année 2020. Pour un volume moyen de financements accordés de **3 465 000 FCFA** soit en moyenne **50,61%** du volume de crédit sollicité par les EFA.

A côté de ces chiffres il faut noter que, l'ensemble de ces microcrédits accordés sont totalement des crédits de court terme (échéance de moins d'un an) pour l'ensemble des EMF de l'échantillon. La durée de traitement des dossiers de demandes s'élevant en moyenne à **5 jours**, avec exactement 5 pièces à fournir dans ces dossiers de demande de crédit.

Il faut également noter, le volume assez important des commissions prélevés dans le cadre de l'octroi de ces microcrédits qui s'élève en moyenne à **1 224 874,86 FCFA** pour le courant de l'année 2020.

De manière générale pour l'ensemble des EMF de notre échantillon, il est demandé aux EMF de fournir comme garantie à l'accord du crédit : des cautions solidaires, des équipements domestiques et des titres fonciers.

De tout ce qui précède, il en ressort une relative faiblesse de microfinancement des EFA dans le Sud Cameroun.

Il est temps à présent d'analyser l'accès au microcrédit des EFA de cette région du Sud.

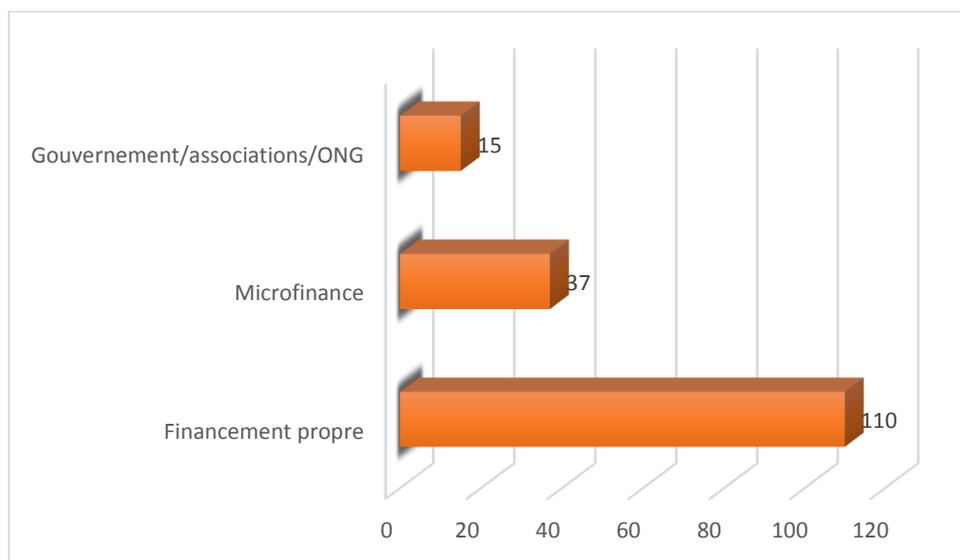
b. Analyse descriptive de l'accès au microcrédit par les EFA du Sud Cameroun

Nous allons analyser ici les différents modes de financement des EFA de notre échantillon, le recours à ce mode de financement ainsi que le sort réservé aux EFA sollicitant un micro crédit.

➤ Modes de financement des EFA du Sud de l'échantillon

Notre enquête a porté sur 168 exploitations familiales agricoles dans la région du Sud. Les principaux modes de financement, de ces EFA qui en sont ressortis au cours de notre enquête sont récapitulés dans le graphique 9 qui suit.

Graphique 10 : Mode de financement des EFA du Sud Cameroun



Source : L'auteure, à partir des données de l'enquête

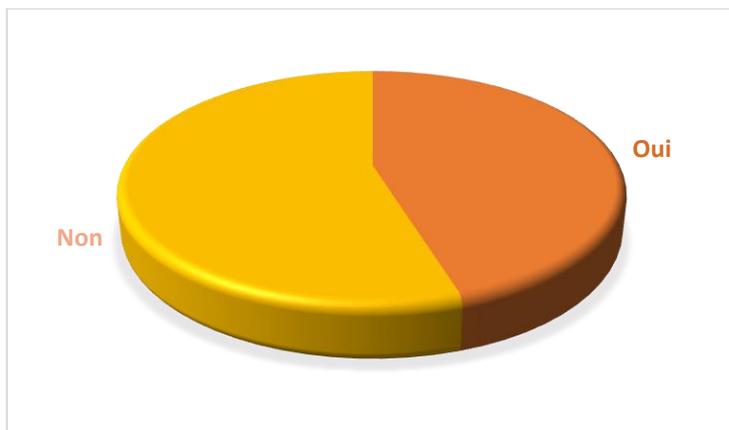
Il ressort de ce graphique que, **67,90%** des EFA sont financées par fonds propres, c'est-à-dire qu'aucune d'elles ne recourt à une source de financement externe. **22,84%** sont financées par microcrédit et **9,26%** le sont par aide gouvernementale, par une association dont elles seraient ou par une organisation non gouvernementale. L'on peut donc noter une faible participation du microcrédit au financement des EFA dans cette région du Sud.

➤ Sollicitation du microcrédit comme source de financement

Pour aller un peu plus loin dans l'analyse qui précède, le graphique 10 qui suit donne la répartition des EFA selon qu'elles ont déjà sollicité ou non un crédit auprès d'un EMF.

Il ressort de ce graphique que **45,24%** des EFA de l'échantillon ont déjà eu à solliciter un microcrédit contre **54,76%** qui déclarent ne l'avoir pas encore fait jusqu'au moment où notre enquête a été faite.

Graphique 11 : Sollicitation d'un microcrédit



Source : L'auteure, à partir des données de l'enquête

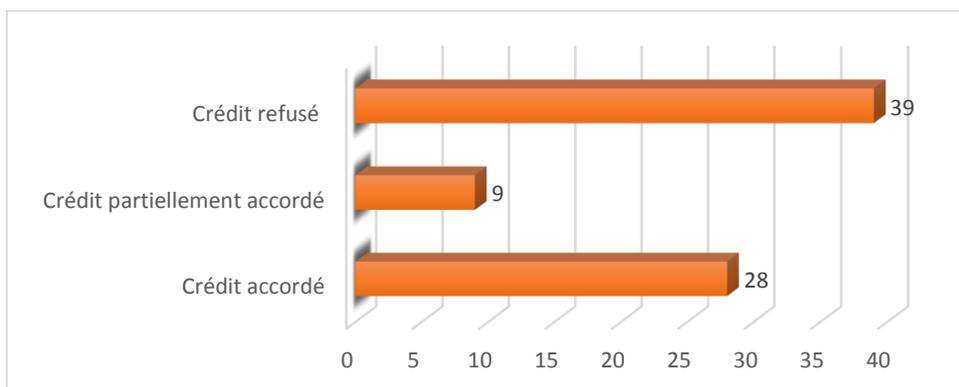
L'on peut noter, une relative faiblesse de sollicitation du microcrédit par les EFA de la région du Sud. De plus les EFA de notre échantillon ont reçu en moyenne **546 403,8462 FCFA** de volume de microfinancement avec un écart-type de **575 892,428 FCFA**, un mode de **1 000 000 FCFA** et une médiane de **175 000 FCFA**.

➤ **Sort réservé à la demande de microcrédit des EFA au Sud Cameroun**

Nous avons noté au cours de notre enquête, nous avons noté 76 sollicitations de microcrédit de la part des EFA de notre échantillon.

Parmi ces demandes de microcrédit, **38,84%** d'entre elles ont été accordées intégralement, **11,84%** ont été accordées partiellement et **51,31%** ont été refusées comme l'indique le graphique 11 qui suit.

Graphique 12 : Sort réservé aux demandes de microcrédit des EFA du Sud



Source : L'auteure, à partir des données de l'enquête

De tout ce qui précède, nous pouvons conclure à une faible participation du microcrédit dans le financement des EFA dans le Sud Cameroun.

En effet, du côté de la demande l'on note un taux de crédit accordé intégralement de l'ordre de **38,84%** et **11,84%** accordé partiellement. Plus de la moitié des demandes de microcrédit sont donc rejetées soit exactement **51,31%** des demandes. Quelles peuvent donc être les déterminants de cet accès au microcrédit dans cette région du Cameroun ?

1.2. Conditions d'accès au microcrédit par les EFA

Le présent il est question d'examiner les déterminants de cet accès au microcrédit des EFA de la région du Sud. Nous présentons tout d'abord une analyse statistique bivariée avant de procéder à une analyse économétrique.

1.2.1. Conditions d'accès au microcrédit par les EFA du Sud : analyses descriptives

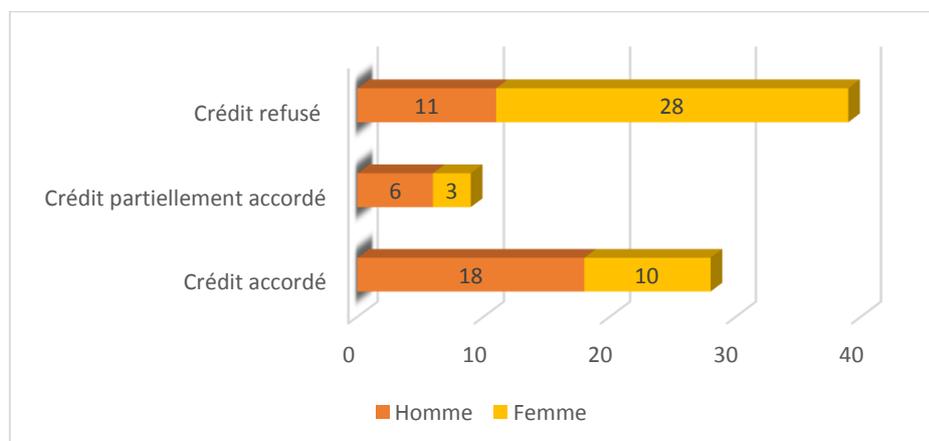
Il est question ici d'analyser tour à tour les caractéristiques des EFA pouvant déterminer leur accès au microcrédit auprès des EMF du Sud.

1.2.2. Genre et accès au microcrédit dans le Sud

Le graphique 11 qui suit donne la répartition du sort réservé aux demandes de crédits des EFA selon le genre de l'exploitant.

Il ressort de ce graphique que, les EFA détenues par les hommes ont beaucoup plus de chance d'accéder au microcrédit dans le Sud que celles détenues par les femmes. En effet, sur l'ensemble des demandes accordées intégralement, **64,29%** l'ont été aux hommes et **35,71%** aux femmes. Le même constat est fait au niveau des demandes accordées partiellement, **66,67%** sont en faveur des hommes et **33,33%** pour les femmes. Mais pour ce qui est du refus des demandes, cette tendance s'inverse avec **71,79%** de refus pour les femmes et seulement **28,21%** pour les hommes.

Graphique 13 : Accès au crédit et genre de l'exploitant

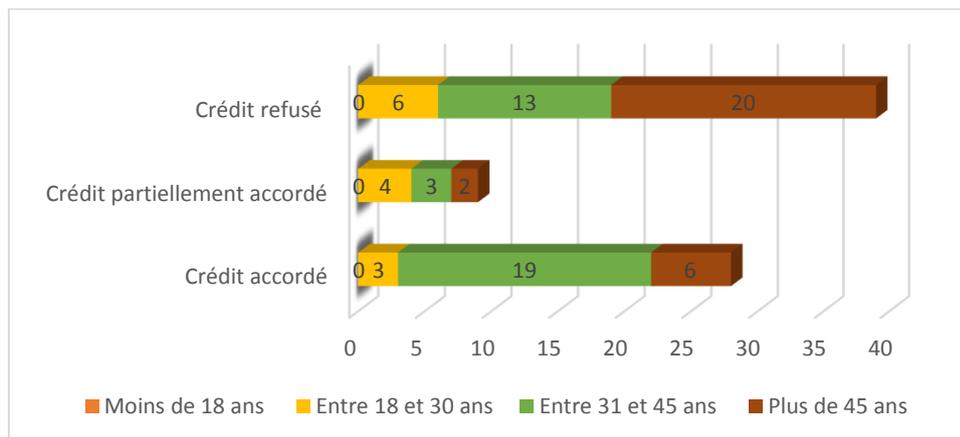


Source : L'auteure, à partir des données de l'enquête

1.2.3. Accès au microfinancement et âge de l'exploitant

Les exploitants dont l'âge est compris entre 31 et 45 ans se trouvent être les plus avantagés dans l'accès au microcrédit. En effet le graphique 12 ci-dessous indique sur les 28 EFA qui ont vu leur demande de microcrédit accordé dans la totalité, 19 ont été accordés aux exploitant âgés de 31 à 45 ans contre 0 pour ceux de moins de 18 ans, 3 pour ceux âgés de 18 à 30 ans et 6 pour ceux de plus de 45 ans.

Graphique 14 : Age de l'exploitant et accès au microcrédit

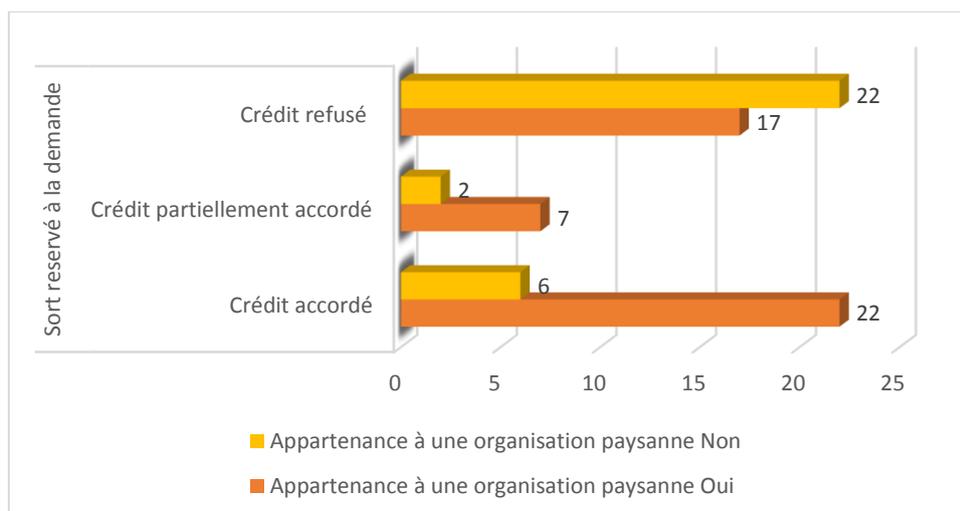


Source : L'auteure, à partir des données de l'enquête

1.2.4. Appartenance à une organisation paysanne et accès au microcrédit

L'appartenance à une organisation paysanne favorise l'accès au microcrédit. En effet, comme l'indique le graphique 13 qui suit, **78,57%** des crédits accordés intégralement le sont en faveur des EFA membre d'une organisation paysanne, il en est sensiblement de même pour les crédits accordés partiellement. Inversement, les EFA n'appartenant pas à une organisation paysanne voient leur demande de crédit refusée à **56,41 %**

Graphique 15 : Appartenance à une organisation paysanne et accès au financement



Source : L'auteure, à partir des données de l'enquête

1.2.5. Proportion de la production vendue et accès au microfinancement

L'une des caractéristiques des exploitations familiales agricoles est l'autoconsommation au moins partielle de leur production, il semble donc assez logique que cela impacte sur leur capacité de solvabilité et donc sur leur accès au micro crédit.

Comme l'indique le tableau 4 qui suit, 46,43% des crédits totalement accordés le sont aux EFA qui vendent 100% de leur production agricole, contre 28,57% pour celles qui en vendent 75%, 21,43% pour celles qui en vendent 50% et enfin 3,57% pour celles qui n'en vendent que 25% de leur production agricole. Ces résultats tendent donc à confirmer cette hypothèse formulée plus haut.

Tableau 2 : Proportion de la production vendue et accès au microfinancement

	Proportion de la production vendue	Sort réservé à la demande			Total
		Crédit accordé	Crédit partiellement accordé	Crédit refusé	
	100%	13	6	8	27
	75%	8	2	11	21
	50%	6	1	7	14
	25%	1	0	13	14
Total		28	9	39	76

Source : L'auteure, à partir des données de l'enquête

1.2.6. Conditions d'accès au microcrédit par les EFA du Sud : approche économétrique

Comme indiqué au chapitre 3 précédent nous avons fait recours à l'estimation d'un modèle logistique multinomial ordonnée par la méthode du maximum de vraisemblance. Les résultats de ces estimations sont présents dans le tableau 5 ci-dessous.

MICROCREDIT ET FINANCEMENT DES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGRICOLES

Tableau 3 : Résultats de l'estimation du modèle logit ordonné

Variables explicatives		Coefficient	Ecart-type	Z-stat	P-value
Expérience de l'agriculteur		0,0482351	0,016384	2,94	0,002
Genre	Homme	0,4222084	0,569453	0,74	0,458
	Femme	Référence			
Tranche d'âge	Moins de 30 ans	0,0538403	0,046706	1,15	0,113
	Plus de 30 ans	Référence			
Niveau d'éducation	Primaire	0,3252544	1,05154	0,31	0,757
	Secondaire	0,034192	0,9309197	0,04	0,971
	Supérieure	-1,892417	1,347272	-1,4	0,16
	Sans éducation	Référence			
Main œuvre familiale	Oui	-0,0911657	0,045882	-1,99	0,043
	Non	Référence			
Superficie exploitée		0,1915778	0,263962	0,73	0,468
Revenu total du ménage hors activité agricole	Plus de 576000	-0,366832	0,202498	1,81	0,076
	288001-576000	-0,9590925	0,506503	-1,89	0,064
	144001-288000	-0,9409378	0,539367	-1,74	0,091
	72001-144000	-0,6820519	1,443356	-0,47	0,637
	36270-72000	-2,324008	2,205843	-1,05	0,292
	Moins de 36270	Référence			
Statut de la terre	Propriétaire	-0,2852893	0,6611601	-0,43	0,666
	Locataire	Référence			
Organisation paysanne	Oui	-1,0584	0,6162354	-1,72	0,079
	Non	Référence			
Support technique	Oui	-0,2197942	0,625473	-0,35	0,725
	Non	Référence			
Production à l'hectare		-0,0527882	0,0399864	-1,32	0,187
Proportion de la production vendue	100%	-0,6809159	1,119906	-0,61	0,543
	75%	-0,8128518	1,222491	-0,66	0,506
	50%	0,6833243	0,9538483	0,72	0,474
	25%	Référence			
Cut1		-2,325824	1,458153		
Cut2		-1,169088	1,433508		
Caractéristiques générales du modèle					
Nombre d'observations		75			
LR Chi2(20) (Test de Wald)		56,98			
P-value (Chi2)		0,0000			
Pseudo R ² de Mc Fadden		0,1806			
Aire sous le ROC		0,8477			

Source : L'auteure, à partir des données de l'enquête

La section qui suit est donc consacrée à l'analyse et l'interprétation de ces résultats.

Section 2 : Interprétations de résultats et implications

Dans cette section, nous traitons de la validation et de la qualité de la régression effectuée afin d'identifier les motivations ou encore déterminants de l'accès au microcrédit des exploitations familiales agricoles de notre échantillon et l'interprétation des effets marginaux. Il est important de noter que notre échantillon n'est pas réparti de manière égalitaire entre les EFA ayant eu accès au microcrédit et celles qui n'ont pas eu accès à ce microcrédit.

La significativité globale de notre modèle est donnée par la statistique de Wald, elle est utilisée pour tester l'hypothèse nulle selon laquelle tous les coefficients sont simultanément nuls. Les résultats de ce test montrent que le modèle est globalement significatif au seuil de 1% ($p - value = 0,000$). En plus de cette significativité globale, le test d'ajustement de Hosmer-Lesmeshow et la valeur de l'aire en dessous de la courbe ROC indiquent que le modèle est globalement acceptable, puisqu'il prédit correctement la situation d'accès au microcrédit des exploitations familiales agricoles dans 84,77% des cas.

Le tableau 5 ci-dessus donne les coefficients des variables explicatives de l'accès des EFA au microcrédit. L'analyse de ces coefficients montre que les déterminants de l'accès aux microcrédits offerts par les EMF aux EFA du Sud Cameroun sont principalement l'utilisation de la main d'œuvre familiale dans l'EFA, l'appartenance à une organisation paysanne, le revenu global du ménage hors activité agricole et l'expérience de l'exploitant.

2.1. Genre, âge, niveau d'éducation et accès au microcrédit

Les résultats économétriques montrent que la variable genre n'est pas significative. Ainsi, le fait d'être un homme ou une femme n'a aucune influence sur l'accès au microcrédit. Ce résultat s'oppose avec la littérature qui estime que le genre a un effet considérable sur l'accès au crédit (Morduch, 1999, Kacem et Zouali, 2013). Aussi, ce résultat est-il contraire aux études qui pensent que les femmes sont lésées dans l'accès aux services financiers (Everett & Savara, 1991 ; Goetz & Sen Gupta, 1996 ; Mayoux, 1995a ; Mayoux, 1998). Ce résultat démontre l'absence d'une discrimination entre les hommes et les femmes pour l'accès au microcrédit au niveau des EMF.

Pour ce qui est de la variable âge de l'exploitant, le modèle révèle un impact positif malgré qu'il ne soit pas significatif. Ce résultat dénote que les EMF préfèrent prêter aux exploitants les plus âgés voire les plus expérimentés. La variable âge au carré a un coefficient

négatif, ce qui dénote qu'il y a un âge optimal auquel la probabilité d'obtenir du crédit est la plus élevée.

La variable niveau d'éducation a le signe positif montrant que plus un exploitant est instruit plus il a des chances d'obtenir des crédits. Ce résultat confirme ceux d'Evans et *al.* (1999), qui ont démontré que le faible niveau d'éducation influe sur la décision d'octroi de crédit au niveau des institutions de microfinance. Cependant, les statistiques descriptives montrent que parmi les exploitants ayant eu accès au crédit, la catégorie des sans éducation et celle de niveau primaire domine. Ceci pourrait s'expliquer par la nature et la spécificité du secteur d'activité qu'est le secteur agricole qui emploie le plus de monde au Cameroun et le plus de déscolarisés et de non-instruits. D'une manière générale, et quel que soit le niveau d'instruction, le demandeur de crédit a la possibilité d'avoir son dossier accepté par les EMF (Kacem et Zouaril, 2013).

2.2. Utilisation de la main d'œuvre familiale, appartenance à une organisation paysanne, revenu du ménage et accès au microcrédit

Le modèle indique que dans l'accès aux microcrédits, l'utilisation de la main d'œuvre familiale est un facteur qui n'avantage guère l'exploitant. En effet, le coefficient de cette variable (significative à 5%) est, négatif. Ainsi, plus un exploitant utilise de la main d'œuvre de sa famille, moins l'exploitation agricole a de chances d'avoir accès au microcrédit. L'explication de cette corrélation négative vient de Foltz (2004) et de Eze et *al.* (2009), qui ont montré que la taille du ménage influence beaucoup plus la demande du crédit que sa satisfaction par l'EMF. Or la formulation de la demande est une condition sine qua non à l'accès.

L'appartenance à une organisation paysanne a une influence positive sur l'accès aux microcrédits. L'analyse du coefficient de ce facteur montre qu'il est prépondérant dans l'accès aux microcrédits. L'appartenance à une association apparaît aussi comme un déterminant pertinent puisque la probabilité d'accorder le crédit est plus élevée pour les demandeurs membres d'une organisation paysanne que pour les non-membres. Ces résultats concordent avec ceux obtenus par Abalo (2007) dans son étude sur les microentreprises au Togo. Fall (2006) estime aussi que l'appartenance à un groupement est un obstacle majeur au crédit si ce groupement est débiteur. Selon lui, c'est la première conditionnalité d'obtention de crédit. En réalité, le crédit n'est pas individuel du point de vue de la banque, qui ne reconnaît en pratique

que le groupement. Ainsi, le producteur débiteur est perçu du côté du groupement comme un mauvais payeur et constitue une contrainte à l'obtention de crédit du groupe (Fall, 2006).

Le revenu a aussi un effet positif sur l'accès aux microcrédits et est significatif au seuil de 5%. Autrement dit, lorsque le revenu est élevé, la probabilité d'obtenir le crédit est forte. Ainsi, un exploitant à revenu instable n'a pas la chance d'avoir accès aux services financiers des EMF. En effet, les revenus trop instables ne permettent pas aux gens de pouvoir se procurer des produits financiers (Kempson et *al.*, 2000 ; Beck et De la Torre, 2004 ; Honohan, 2005 ; Claessens, 2006 ; IMCE, 2006 ; Banque Mondiale, 2008 ; Beck et Demirgüç-Kunt, 2008 ; Demirgüç-Kunt et Levine, 2008 ; Beck et *al.*, 2009 ; Ramji, 2009 ; Bélisle (2012).

Pour mieux apprécier l'effet des variables explicatives sur la probabilité d'accès au microcrédit, nous avons calculé les effets marginaux des variables incluses dans le modèle (annexes 2).

Conclusion chapitre IV

Le chapitre qui s'achève avait pour principale but d'analyser la part du microcrédit dans le financement des exploitations familiales agricoles dans le Sud Cameroun et d'en examiner les principaux déterminants. Il ressort après analyse des données collectées que les établissements de microfinance dans le Sud participent assez au financement des EFA, en effet la contribution du microcrédit dans le financement des EFA n'est évalué qu'à 22,84%. Pour ce qui est des déterminants de l'accord du micro crédit aux EFA, l'estimation d'un modèle logit ordonné nous a révélé que les principaux déterminants de l'accès au microcrédit offert par les EMF aux EFA du Sud Cameroun sont principalement l'utilisation de la main d'œuvre familiale dans l'EFA, l'appartenance à une organisation paysanne, le revenu global du ménage hors activité agricole et l'expérience de l'exploitant.

Conclusion de la deuxième partie

Arrivée au terme de cette partie dont le but était d'évaluer principalement le poids du microcrédit dans le financement des EFA dans le cas de la région du Sud, l'atteinte de cet objectif nous a poussé à structurer cette partie en deux chapitres. Le chapitre 3 il a été question de présenter le cadre méthodologique de notre travail de recherche. Après avoir présenté le cadre conceptuel de la méthodologie de recherche ainsi que la méthode de collecte de données et les différents outils statistiques et économétriques nécessaires à l'atteinte de nos objectifs de recherche, nous avons présenté dans la deuxième section des observations empiriques de la relation EFA-microcrédit dans le Sud Cameroun. Le chapitre 4 quant à lui a été l'occasion d'implémenter la méthodologie exposée dans le chapitre 3. Après une analyse descriptive univariée et bivariée, nous avons pu extirper des données primaires collecté par nos soit le poids relativement faible du microcrédit dans le financement des EFA dans le Sud Cameroun. Par la suite l'estimation d'un logit multinomial ordonné nous a permis de dégager, les principaux déterminants de l'accès au microcrédit par les EFA dans cette région du Cameroun.

CONCLUSION GENERALE

L'agriculture camerounaise contribue grandement au produit intérieur brut et au revenu monétaire des ménages ruraux. Malgré cette forte contribution à la croissance économique, l'offre des services financiers au profit des populations du monde rural et de l'agriculture est encore fortement limitée pour soutenir les investissements agricoles et améliorer la productivité.

Ce mémoire vise à comprendre le fonctionnement des exploitations familiales agricoles de manière générale à travers le financement de leurs activités productives. Pour atteindre ce but nous nous sommes restreints au cadre des exploitations familiales agricoles implantées dans la région du Sud Cameroun, ce choix se justifiant principalement par la limitation de nos moyens d'investigation.

Nous avons donc dans un premier temps nous avons donc présenté le cadre théorique et conceptuelle de notre recherche afin d'apporter des éclaircissements sur les notions d'exploitations familiales agricoles et de microfinance. Il ressort donc que Le concept d'« *exploitation agricole familiale* » est pluriel. En effet, parler d'exploitation agricole familiale diffère de sens selon les pays et les contextes. Il trouverait son origine dans l'organisation de la production agricole en Europe. C'est à partir du début du XX^{ème} siècle que les agronomes et les économistes agricoles l'ont adopté dans leur discours théorique en faisant référence au modèle d'agriculture occidentale où la famille met en œuvre ses moyens pour produire des denrées agricoles. Ensuite, la notion s'est appliquée à toutes les agricultures dont l'organisation sociale de la production est proche de ce modèle. (CIRAD-GRET, 2009). Malgré la difficulté de sa généralisation pour des milieux de réalités différentes, les analystes agronomiques et économiques y font recours en prenant le soin de l'adapter au contexte.

Pour ce qui est de la microfinance, Burritt (2006) dira que, la microfinance est la fourniture d'une multitude de services financiers aux individus et entreprises exclus du système formel et ceci pour des raisons financière, culturelle, sociale et de genre. C'est aussi l'ensemble des services tels que l'épargne, l'assurance et le transfert d'argent qui définit la microfinance, une finance de proximité qui s'adapte aux besoins et qui s'inscrit dans une logique de fourniture de services financiers à une population qui n'a pas accès à la banque.

Dans la deuxième partie de notre recherche il a été question d'évaluer empiriquement la part du microcrédit dans le financement des EFA dans le Sud Cameroun et ainsi que les

critères d'accès des EFA à ce microcrédit. Le chapitre 3 nous a donc permis premièrement de présenter le cadre méthodologique de cette recherche. Après donc avoir présenté le cadre conceptuel de la méthodologie de recherche ainsi que la méthode de collecte de données et les différents outils statistiques et économétriques à savoir principalement le modèle de régression logit ordonné. Le chapitre 4 a donc été l'occasion de mettre en application cette méthodologie.

Les résultats obtenus révèlent donc une faiblesse du microcrédit dans le financement des EFA. En effet, dans le Sud Cameroun, Il ressort après analyse des données collectées que les établissements de microfinance dans le Sud participent assez au financement des EFA, en effet le poids du microcrédit dans le financement des EFA n'est évalué qu'à 22,84%. Pour ce qui est des déterminants de l'accord du micro crédit aux EFA, l'estimation d'un modèle logit ordonné nous a révélé que les principaux déterminants de l'accès au microcrédit offert par les EMF aux EFA du Sud Cameroun sont principalement l'utilisation de la main d'œuvre familiale dans l'EFA, l'appartenance à une organisation paysanne, le revenu global du ménage hors activité agricole et l'expérience de l'exploitant. L'appartenance à une organisation paysanne affecte positivement l'accès au microcrédit. Au Cameroun, depuis la crise des années 80, l'Etat encourage les agriculteurs à s'organiser. C'est d'ailleurs le seul moyen pour les agriculteurs de bénéficier de l'encadrement, des subventions et des conseils de l'Etat (les programmes tels que le PNVRA, ACEFA, ... ont été mis sur pieds à cet effet) et des ONG. Ce constat confirme les résultats de la littérature selon lesquelles le capital social dont l'appartenance à une organisation paysanne, a un impact positif sur l'efficacité technique (Nuama, 2006 ; Audibert, 1997).

Il apparaît clairement que la microfinance n'est pas adaptée pour assurer le financement du secteur agricole. Et pour cause, les exploitations agricoles manquent cruellement de financement à moyen et long terme pour améliorer leur productivité et assurer une sécurité alimentaire de long terme. Par ailleurs, du fait que l'agriculture au Cameroun demeure une agriculture de subsistance, elle ne dégager pas suffisamment de surplus marchand pouvant permettre d'assurer la solvabilité des crédits.

Cependant, l'accès à ces crédits reste fortement conditionné par la satisfaction des conditions exigées. En général, ces conditions apparaissent contraignantes pour les exploitants agricoles et limitent ainsi leur accessibilité aux crédits. En effet, les exploitants agricoles ne disposent pas souvent des garanties matérielles et financières exigées par les établissements de microfinance, pour obtenir les crédits. De plus, la période de déblocage ou de décaissement

MICROCREDIT ET FINANCEMENT DES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGRICOLES

du crédit est souvent non compatible avec le calendrier cultural des exploitants agricoles. Mieux, encore les délais de remboursement ne sont pas compatibles avec les exigences de l'activité agricole et l'impossibilité d'avoir un différé de remboursement les rend davantage contraignants. Aussi, la majorité des exploitants agricoles se plaignent-ils des taux d'intérêt élevés appliqués, associés à l'insuffisance des crédits alloués.

Les résultats de l'étude doivent être interprétés en tenant compte des limites posées par l'échantillon et par la méthodologie de recherche adoptée. L'échantillon par nous constitué contient 168 EFA implantées dans le Sud Cameroun et seulement 4 EMF, cet échantillon apparaît clairement peu représentatif. Néanmoins, ces résultats ne semblent pas très distants des travaux antérieurs.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Abalo, K. (2007). Importance de la microfinance dans le financement des micro-entreprises au Togo. African Economic Conference 2007 “Opportunities and Challenges of Development for Africa in the Global Arena”, Addis-Abeba, Ethiopia, 15-17 November 2007. 17 p.

Acclassato, D., Agayet, L.A. & Eggoh, J. (2009). Microcrédit et corruption : description et analyse théorique. Version provisoire. 28 p.

Adégbidi, A. A. (1994). L'adoption du maïs TZB dans le département de l'Atacora : quelques facteurs économiques inhibitifs. FSA/UNB. (Série d'Economie et de Sociologie Rurales ; n°1194-1202).

Adégbola, P. Y. (1997). Revenu, risque et gestion des haies vives défensives en zone semi-aride du Mali. Mémoire : Université Laval (Canada). 161 p.

Adégbola, P. Y. (2009). Typologie des exploitations agricoles dans les vallées du Bénin. Rapport d'étude. 84 p.

Adégbola, P. Y., Arouna, A., Ahoyo, N., Olou, D., Hounhinto, A. & Adékambi, S. (2011). Identification et analyse des mécanismes efficaces de remboursement de crédits sur vivriers au Bénin.

Armendariz de Aghion B. et Morduch J., (2005), « The Economics of Microfinance », *Library of Congress Cataloging-in-Publication Data*, 346 pages

Avocevou, C. M. A. (2003). Déterminants socio-économiques de l'accès au micro crédit en milieu rural : cas de la commune de Zogbodomey. Thèse d'Ingénieur Agronome : Université d'Abomey-Calavi (Bénin). 116 p.

Azocli, R. (2010). Les innovations réussies en matière de recouvrement des impayés. Afraca, CBC, FIDA. Bénin. Novembre 2010.

Azokli, R. (1999). Systèmes de prévention et de gestion du risque d'insolvabilité du PADME. PADME, Cotonou, Bénin.

BAD (2005). Note sur l'expérience de la Banque Africaine de Développement sur le crédit agricole et la microfinance. Tunis, Tunisie : Banque Africaine de Développement. 24 p.

Banerjee, A. (2001). Contracting constraints, credit markets and economic development. Working Paper Series, 02-17. Cambridge, USA: Massachusetts Institute of Technology, Department of Economics.

Bangoura, L. (2010). Contrat de crédit, risque moral, sélection adverse et incitation à l'effort pour le remboursement en microfinance. Besançon, France : Centre de Recherche sur les Stratégies Economiques (CRESE). 38 p.

Besanko, D., & Thakor, A. V. (1987). Collateral and rationing: sorting equilibria in monopolistic and competitive credit markets. *International economic review*, 671-689.

Bester, H. (1985). Screening vs. rationing in credit markets with imperfect information. *The American economic review*, 75(4), 850-855.

Boyé S., Hajdenberg J ; Poursat C., (2006) « Le guide de la microfinance », Microcrédit et épargne pour le développement », *Editions d'Organisation*. 368 pages

Brana S., Jégourel Y., (2001), « La réalité de la microfinance à l'échelle régionale : l'exemple de l'Aquitaine », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine* 2011/2 (avril), p. 245-268.

Camilleri J-L, (2007), “La micro-entreprise en Afrique : de la survie à la croissance. Le cas rwandais”. *L'Harmattan*

Chan, Y. S., & Kanatas, G. (1985). Asymmetric valuations and the role of collateral in loan agreements. *Journal of money, credit and banking*, 17(1), 84-95.

Civitarese J. et De Oliveira Leite R., (2017), « Microfinance for Women: Are There Economical Reasons? Evidence from Latin America » <https://ssrn.com/abstract=3042338>.

Copstake J. (2007), « Mainstreaming Microfinance: Social Performance Management or Mission Drift? » *World Development* Vol. 35, No. 10, pp. 1721–1738.

D'Espallier B., Guérin I. et Mersland R., (2009), « Women and Repayment in Microfinance » *Working paper*. <http://www.microcreditsummit.org/>.

Diallo, B. (2006). un modèle de “crédit scoring” pour une institution de micro-finance africaine: le cas de nyesigiso au mali.

Djato K. K., (2001), « Crédit agricole et efficacité de la production agricole en Côte d'Ivoire ». In : *Économie rurale*. N°263, 2001.pp. 92-104

FAO, (2010), “Etude sur le financement de l'agriculture et du monde rural” *Rapport complémentaire* sur l'analyse de l'offre et de la demande en financement agricole.

Foltz, J. D. (2004). Credit market access and profitability in Tunisian agriculture. *Agricultural Economics*, 30(3), 229-240.

Fouillet C. et al., « Le microcrédit au péril du néolibéralisme et de marchands d'illusions.

Manifeste pour une inclusion financière socialement responsable », *Revue du MAUSS* 2007/1 (n° 29), p. 329-350.

Gobezie, G. (2005, November). Livelihoods Through Micro-enterprise Services? Assessing Supply and Demand Constraints for Microfinance in Ethiopia (With Particular Reference to the Amhara Region). In *3rd International Conference on the Ethiopian Economy, Organized by the Ethiopian Economic Association June* (pp. 2-4).

Hermes N., Lensink R., (2011), « Microfinance: Its Impact, Outreach, and Sustainability » *World Development* Vol. 39, No. 6, pp. 875–881,

Hoff K, Stiglitz E.J., (1990) « Introduction Imperfect Information and Rural Credit Market-Puzz and Policy Perspectives”, *The World Bank Economic Review*, September, vol 4, n°3, p. 235-250

Hossain, M. (1988). *Credit for alleviation of rural poverty: The Grameen Bank in Bangladesh* (Vol. 65). Intl Food Policy Res Inst.

Kodjo K.Z. M., Abiassi E.H., Allagbe M.C., (2003), « Le financement de l’agriculture

béninoise dans un contexte de libéralisation : contribution de la microfinance »

Marvant-Roux S. et al., (2010), « Politiques d’inclusion financière, la microfinance et le financement de l’agriculture. Le cas de l’Inde et du Mexique » *Mondes en développement*. 2010/3 n° 151 | pp. 9 à 24

May D. E., (2015), « Behavioural Drivers of Business Competitiveness in Agriculture » *Department of Land, Farm and Agribusiness Management*. 2015, Vol 16, No 2

Mayoukou C. et Ruffini P.B., (1998), « Services bancaires de proximité : les banques locales sont-elles spéciales ? *Revue d’Economie Financière*, n°47, pp.165-185.

Niyongabo E, (2011), « Articulation entre la microfinance et les politiques publiques dans le financement du développement agricole et rural en Afrique subsaharienne : cas du Burundi ».

Niyongabo E., Perilleux A., (2010), « Microfinance et financement de l’investissement en milieu rural. Potentiel des coopératives et synergies avec les politiques publiques », *Mondes en développement* 2010/4 (n° 152), p. 45-56. DOI 10.3917/med.152.0045.

Ololade, R. A., & Olagunju, F. I. (2013). Determinants of access to credit among rural farmers in Oyo State, Nigeria. *Global Journal of Science Frontier Research Agriculture and Veterinary Sciences*, 13(2), 16-22.

Schmidt, R. H., Kropp, E., & Weires, E. (1987). *Rural finance. Guiding principles.* GTZ.

Stiglitz, J. E. (1990). Peer monitoring and credit markets. *The world bank economic review*, 4(3), 351-366.

Stiglitz, J. E., & Weiss, A. (1981). Credit rationing in markets with imperfect information. *The American economic review*, 71(3), 393-410.

Thèse de doctorat, Université de Mons, Belgique Udry Ch., (1990) « Credit Markets in Northern Nigeria: Credit as Insurance in a Rural Economy », *The World Bank Economic Review*, September, vol 4, n°3, p. 251-269

LISTE DES ANNEXES

- **Annexes 1 : Effets marginaux des variables explicatives évalués au point moyen**
- **Annexes 2 : Questionnaire EFA**
- **Annexes 3 : Questionnaire EMF**

MICROCREDIT ET FINANCEMENT DES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGRICOLES

Annexes 1 : Effets marginaux des variables explicatives évalués au point moyen

Variables explicatives		Coefficient	Ecart-type	Z-stat	P-value
Expérience de l'agriculteur		-0,0090838	0,00873	-1,04	0,298
Genre		-0,0784402	0,10317	-0,76	0,447
	Femme	Référence			
Tranche d'âge	Moins de 30 ans	-0,0102024	0,12512	-0,08	0,935
	Plus de 30 ans	Référence			
Niveau d'éducation	Primaire	-0,0583669	0,17903	-0,33	0,744
	Secondaire	-0,0064486	0,17581	-0,04	0,971
	Supérieure	0,4342986	0,29654	1,46	0,143
	Sans éducation	Référence			
Main œuvre familiale	Oui	0,0171687	0,02498	0,69	0,492
	Non	Référence			
Superficie exploitée		0,0360786	0,05001	0,72	0,471
	Plus de 576000	-0,064555	0,19685	-0,33	0,743
	288001-576000	-0,1919238	0,22054	0,87	0,384
	144001-288000	-0,1949203	0,24254	0,8	0,422
	72001-144000	0,1434307	0,33016	0,43	0,664
Revenu total du ménage hors activité agricole	36270-72000	0,5233524	0,40432	1,29	0,196
	Moins de 36270	Référence			
Statut de la terre	Propriétaire	0,0558495	0,13424	0,42	0,677
	Locataire	Référence			
Organisation paysanne	Oui	-0,2115122	0,11569	-1,83	0,092
	Non	Référence			
Support technique	Oui	0,0424848	0,12395	0,34	0,732
	Non	Référence			
Production à l'hectare		0,0994131	0,00758	1,31	0,19
Proportion de la production vendue	100%	0,1451394	0,2616	0,55	0,579
	75%	0,1763742	0,29268	0,6	0,547
	50%	-0,1100191	0,12828	-0,86	0,391
	25%	Référence			

Source : L'auteure, à partir des données de l'enquête

MICROCREDIT ET FINANCEMENT DES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGRICOLES

Annexes 2 : Questionnaire EFA

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

ECOLE NORMALE SUPERIEURE
D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Département d'Innovation des techniques
commerciales et de l'industrialisation
BP. 886 EBOLOWA



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace- work -Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

HIGHER TECHNICAL TEACHER'S TRAINING
COLLEGE

Department of Business Technology Innovation and
Industrialization
P.O. BOX 886 EBOLOWA



QUESTIONNAIRE EXPLOITATIONS FAMILIALES AGRICOLE

Monsieur/ Madame,

Dans le cadre de la rédaction de notre mémoire de fin d'étude à l'Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique (ENSET) d'Ebolowa, nous vous soumettons le présent questionnaire à remplir afin de nous permettre de rapprocher les aspects théoriques des réalités pratiques.

Cher(e) répondant, nous vous assurons de la confidentialité des informations mises à notre disposition à travers ce questionnaire. Et si vous en avez convenance, nous mettrons Les résultats qui en seront issus à votre disposition.

Nous vous remercions d'avance pour votre disponibilité et votre compréhension.

DATE DE L'INTERVIEW					
Jour : _ _	Mois : _ _	Année : _ _			
Nom de l'enquêteur					
QUALITE DE L'INTERVIEW					
1. Très bonne	2. Bonne	3. Moyenne	4. Mauvaise	5. Très	_
Mauvaise					

Les informations collectées au cours de cette enquête sont strictement confidentielles au terme de la loi N° 91/023 du 16 décembre 1991 sur les Recensements et Enquêtes Statistiques qui stipule en son article 5 que « les renseignements individuels d'ordre économique ou financier figurant

MICROCREDIT ET FINANCEMENT DES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGRICOLES

sur tout questionnaire d'enquête statistique ne peuvent en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle ou de répression économique »

SECTION 1 : RENSEIGNEMENTS GENERAUX ET ATTRIBUTS DU MENAGE AGRICOLE

S1Q1	Région : SUD	
S1Q2	Département :	
S1Q3	Village :	
S1Q4	Nom du répondant :	
S1Q5	Niveau d'étude : 1. Aucun 2. Primaire 3. Secondaire 4. Universitaire 5. Etude professionnelle	_
S1Q6	Tranche d'âge du producteur 1. Moins de 18 ans 2. Entre 18 et 30 ans 3. Entre 31 ans et 45 ans 4. Plus de 35 ans	_
S1Q7	Sexe du répondant 1. Homme 2. Femme	_
S1Q8	Statut matrimonial 1. Marié 2. Célibataire 3. Divorcé 4. Veuf 5. Union libre	_
S1Q9	Religion du producteur 1. Chrétien 2. Musulman 3. Animiste 4. Autres	_
S1Q10	Taille du ménage	_ _
S1Q11	Quelle est votre activité principale ? 1. Agriculture 2. Autres (_____)	_
S1Q12	Depuis combien de temps cultivez-vous ?	_ _
S1Q13	Revenu mensuel cumulé du ménage de l'agriculteur 1. Moins de 36270 FCFA 2. Entre 36270 et 72000 FCFA 3. Entre 72001 et 144000 FCFA 4. Entre 144001 et 288000 FCFA 5. Entre 288001 et 576000 FCFA 6. Plus de 576000 FCFA	_

SECTION 2 : CARACTERISTIQUES DE L'EXPLOITATION

S2Q1	QUELLE EST VOTRE CULTURE PRINCIPALE 1. ARACHIDE 5. MANIOC 2. HARICOT 6. CACAO	_	S2Q2	QUELLE SUPERFICIE DE TERRE ALLOUEZ-VOUS POUR LA CULTURE (EN HECTARE)	_ _
-------------	--	---	-------------	---	-----

MICROCREDIT ET FINANCEMENT DES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGRICOLES

Annexes 3 : Questionnaires EMF

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

ECOLE NORMALE SUPERIEURE
D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Département d'Innovation des techniques
commerciales et de l'industrialisation
BP. 886 EBOLOWA



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace- work -Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

HIGHER TECHNICAL TEACHER'S
COLLEGE

TRAINING

Department of Business Technology Innovation and
Industrialization

P.O. BOX 886 EBOLOWA



QUESTIONNAIRE ETABLISSEMENTS DE MICROFINANCE

Monsieur/ Madame,

Dans le cadre de la rédaction de notre mémoire de fin d'étude à l'Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique (ENSET) d'Ebolowa, nous vous soumettons le présent questionnaire à remplir afin de nous permettre de rapprocher les aspects théoriques des réalités pratiques.

Cher(e) répondant, nous vous assurons de la confidentialité des informations mises à notre disposition à travers ce questionnaire. Et si vous en avez convenance, nous mettrons Les résultats qui en seront issus à votre disposition.

Nous vous remercions d'avance pour votre disponibilité et votre compréhension.

DATE DE L'INTERVIEW	
Jour : _ _	Mois : _ _
Année : _ _	
Nom de l'enquêteur	
QUALITE DE L'INTERVIEW	
1. Très bonne	2. Bonne
3. Moyenne	4. Mauvaise
5. Très Mauvaise	_

Les informations collectées au cours de cette enquête sont strictement confidentielles au terme de la loi N° 91/023 du 16 décembre 1991 sur les Recensements et Enquêtes Statistiques qui stipule en son article 5 que « les renseignements individuels d'ordre économique ou financier figurant sur tout questionnaire d'enquête statistique ne peuvent en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle ou de répression économique ».

SECTION 1 : RENSEIGNEMENTS GENERAUX

MICROCREDIT ET FINANCEMENT DES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGRICOLES

	ANS) 3. COURT TERME (MOINS D'1 AN)		_____ _____
S2Q9	A COMBIEN PEUVENT SE CHIFFRER LES COMMISSIONS LIÉES AUX CREDITS ACCORDES AUX EFA EN 2020 ? _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ FCFA	S2Q10	COMBIEN DE COMMISSIONS AVEZ-VOUS IMPUTE AUX CRÉDITS ACCORDES AUX EFA EN 2020 ? _ _ _ _
S2Q11	COMBIEN DE TEMPS FAUT-IL EN MOYENNE POUR LE TRAITEMENT D'UN DOSSIER DE CREDIT ENTREPRISE ? _ _ _ _ EN JOURS	S2Q12	COMBIEN DE PIECES EN MOYENNE CONSTITUENT UN DOSSIER CRÉDIT AUX EFA ? _ _ _ _

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	i
AVERTISSEMENT	ii
DEDICACE.....	iii
REMERCIEMENTS	iv
AVANT PROPOS.....	v
LISTE DES TABLEAUX.....	viii
LISTE DES GRAPHIQUES ET FIGURES.....	vii
SIGLES ET ABBREVIATIONS	vi
RESUME.....	ix
ABSTRACT	x
INTRODUCTION GENERALE.....	1
1. Contexte et justification.....	1
2. Problématique.....	3
3. Revue de la littérature.....	4
4. Objectif de l'étude	7
5. Intérêt de l'étude.....	7
6. Hypothèses.....	8
7. Méthodologie.....	8
8. Organisation du travail	8
PREMIERE PARTIE : ANALYSE DU FONDEMENT THEORIQUE DU FINANCEMENT DES EFA PAR MICROCREDIT	10
CHAPITRE I : LE PROBLEME DE FINANCEMENT DES EFA.....	11
Section 1 : La notion d'EFA.....	11
1.1. Définition d'Exploitation Familiale Agricole (EFA).....	12
1.2. Le système de production de l'EFA	14
1.3. Typologies des EFA	14
Section 2 : Les problèmes de financements rencontrés par les EFA.....	16
2.1. L'environnement de pauvreté.....	16
2.1.1. La faible épargne	16
2.1.2. Faibles moyens de financement	17
2.2. Les besoins de financement et la demande solvable aux volumes importants	18

MICROCREDIT ET FINANCEMENT DES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGRICOLES

2.3. La rentabilité des activités agricoles est variable et aléatoire.	18
2.4. Impact des changements climatiques sur les exploitations agricoles familiales.....	19
Conclusion du chapitre I.....	20
CHAPITRE II : LE MICROCREDIT COMME SOURCE DE FINANCEMENT DES EFA	21
Section 1 : Le micro crédit dans le financement de l’agriculture	21
1.1. Opportunités offertes par la microfinance informelle aux EFA	22
1.2. De la microfinance informelle à la microfinance formelle au profit des EFA	24
Section 2 : La relation de financement EFA-microfinance	25
2.1. Les conditions d’accès des EFA au microcrédit	26
2.2. Le rationnement du microfinancement	28
Conclusion du chapitre II	30
Conclusion de la première partie	31
DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DU FINANCEMENT DES EFA PAR MICRO-CREDIT DANS LE SUD CAMEROUN	32
CHAPITRE III : LA MISE EN RELATION DES EFA ET DE LA MICROFINANCE DANS LE SUD CAMEROUN	33
Section 1 : Démarche méthodologique d’analyse	33
1.1. Choix de la démarche méthodologique de la recherche	33
1.1.1. De la démarche déductive.....	33
1.1.2. De la démarche inductive	34
1.1.3. Justification du type de raisonnement déductif retenu	34
1.1.4. Orientation méthodologique adoptée.....	35
1.1.5. Justification du choix de l’orientation méthodologique adoptée.....	35
1.2. Orientation méthodologique adoptée	36
1.2.1. Justification du choix de l’orientation méthodologique adoptée.....	36
1.2.2. Codification des variables afin d’être exploitables pour une analyse statistique	37
1.3. Choix de l’approche et de la démarche.....	37
1.4. Choix de l’échantillon.....	38
Section 2 : Outils statistiques et économétriques	39
2.1. Analyse statistique descriptive.....	39
2.2. Analyse économétrique.....	40
2.2.1. Présentation des variables des modèles	40

MICROCREDIT ET FINANCEMENT DES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGRICOLES

a. La variable expliquée.....	40
b. Les variables explicatives.....	41
2.2.2. Présentation du modèle logit ordonné	42
a. Les hypothèses du modèle.....	42
b. Le modèle d'étude et les instruments d'analyse.....	43
c. La significativité globale	44
d. La significativité individuelle.....	44
Conclusion du chapitre III.....	45
CHAPITRE IV : LA CONTRIBUTION DU MICROCREDIT AU FINANCEMENT DES EFA DU SUD CAMEROUN.....	46
Section 1 : Présentation des résultats.....	46
1.1. Microcrédit et financement des exploitations familiales agricoles au Sud Cameroun : le message des chiffres.....	46
1.1.1. Analyses descriptives des caractéristiques des exploitations familiales agricoles du Sud Cameroun.....	46
1.1.2. Caractéristiques socio-économiques des EFA du Sud Cameroun.....	46
a. Répartition des EFA par départements.....	47
b. Genre du Producteur.....	47
a. Age de l'exploitant.....	48
b. Statut matrimonial et niveau d'éducation des producteurs.....	49
c. Religion des producteurs.....	50
d. Culture principale des EFA.....	51
e. Autres caractéristiques des EFA de notre échantillon.....	51
1.1.3. Analyses descriptives du financement des EFA et de l'offre de microcrédit.....	53
a. Caractéristique des EMF et offres de microcrédit dans le Sud Cameroun.....	53
b. Analyse descriptive de l'accès au microcrédit par les EFA du Sud Cameroun.....	55
1.2. Conditions d'accès au microcrédit par les EFA.....	57
1.2.1. Conditions d'accès au microcrédit par les EFA du Sud : analyses descriptives	57
1.2.2. Genre et accès au microcrédit dans le Sud.....	57
1.2.3. Accès au microfinancement et âge de l'exploitant.....	58
1.2.4. Appartenance à une organisation paysanne et accès au microcrédit.....	58
1.2.5. Proportion de la production vendue et accès au microfinancement.....	59

MICROCREDIT ET FINANCEMENT DES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGRICOLES

1.2.6. Conditions d'accès au microcrédit par les EFA du Sud : approche économétrique	59
Section 2 : Interprétations de résultats et implications	61
2.1. Genre, âge, niveau d'éducation et accès au microcrédit	61
2.2. Utilisation de la main d'œuvre familiale, appartenance à une organisation paysanne, revenu du ménage et accès au microcrédit.....	62
Conclusion chapitre IV	63
Conclusion de la deuxième partie.....	64
CONCLUSION GENERALE	65
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	65
LISTE DES ANNEXES	65
TABLE DES MATIERES	LXV